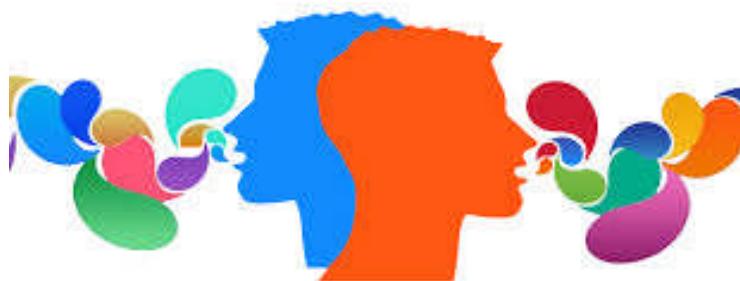




REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED SEDDIK BENYAHIA - JIJEL - POLE TASSOUST
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LETTRES ET LANGUE FRANCAISE



Cours de linguistique contrastive

*Niveau : 1^{ère} année Master
Option : Sciences du langage (SDL)*

ASSIAKH Sofiane. Docteur en Linguistique
appliquée à l'enseignement du FLE.
Enseignant-Chercheur et Maître de conférences (B)

-2023-

Table des matières

Présentation du cours	5
Contenu pédagogique	5
Objectifs généraux et spécifiques.....	6
Visée d'apprentissage	8
Modalités d'évaluation des apprentissages	8
Activités d'enseignement/apprentissage	9
Alignement pédagogique.....	9
Modalités de fonctionnement	10
I. Chapitre 01 : Introduction à la linguistique contrastive	11
1. La linguistique contrastive : définition et objet d'étude	11
A. Activité rédactionnelle	16
2. La linguistique appliquée	16
3. La linguistique contrastive Vs La linguistique comparée/ La didactique	19
II. Chapitre 02 : Contact de langues et bilinguisme	21
1. Le contact de langues	21
2. Langue maternelle/ langue seconde/ langue étrangère	22
2.1. <i>La langue maternelle</i>	23
2.2. <i>La langue étrangère</i>	24
2.3. <i>La langue seconde</i>	25
A. Exercice : QCM 1	28
B. Exercice : QCM 2	28
C. Exercice : QCM 3	28
D. Exercice	29
E. Activité rédactionnelle	29
3. Le bilinguisme.....	29
4. Le bilinguisme social et le bilinguisme individuel.....	31
5. Le bilinguisme individuel et ses types	33
5.1. <i>Bilinguisme coordonné Vs bilinguisme composé</i>	33
5.2. <i>Bilinguisme précoce Vs bilinguisme scolaire</i>	34
5.3. <i>Bilinguisme équilibré Vs bilinguisme dominant</i>	35
5.4. <i>Bilinguisme additif Vs bilinguisme soustractif</i>	36
A. Exercice	36
B. Exercice	36
C. Exercice	36

D. Activité rédactionnelle	37
III. Chapitre 03 : L'analyse des erreurs	38
1. Aperçu historique	38
2. L'erreur et la faute	39
A. Activité rédactionnelle	40
3. Types des erreurs linguistiques	40
3.1. <i>L'erreur intralinguale</i>	40
3.2. <i>L'erreur interlinguale</i>	41
4. Les étapes d'une analyse des erreurs linguistiques.....	42
A. Exercice.....	43
IV. Chapitre 04 : L'interférence linguistique et ses types.....	44
1. Définition de l'interférence linguistique	44
A. Activité rédactionnelle	47
B. Activité rédactionnelle	48
2. L'interlangue.....	48
3. Les types d'interférences linguistiques	52
3.1. L'interférence phonétique.....	52
3.2. L'interférence morphologique	53
3.3. L'interférence syntaxique	54
3.4. L'interférence lexicale	55
3.5. L'interférence sémantique	58
A. Activité rédactionnelle	58
B. Exercice.....	59
Activité rédactionnelle	60
Solutions des exercices.....	60
Abréviations	65
Références bibliographiques	66

Informations sur le cours

- **Faculté :** Lettres et langues
- **Département :** Langue et littérature françaises
- **Public cible :** 1ère année Master, spécialité sciences du langage / Didactique
- **Intitulé du cours :** Linguistique contrastive
- **Enseignant :** ASSIAKH Sofiane. Docteur en Linguistique Appliquée à l'Enseignement du FLE.
- **Contact :** assiakkh_sofiane@univ-jijel.dz.
- **Crédit :** 02
- **Coefficient :** 02
- **VH par semaine :** 1h30 par semaine durant 21 semaines (module semestriel)
- **Mode d'évaluation :** Cours 70% / TD 30%
- **Questions relatives au cours :**

Afin d'assurer une formation de qualité ; je m'engage, en ma qualité d'enseignant-chercheur, chargé du module "Linguistique contrastive", à répondre à vos mails et à toutes vos questions relatives à ce cours ; et ce, dans un délai qui ne dépassera pas les 72h.

UE Méthodologie	Unité d'enseignement	Matière		Crédit	Coefficient	Volume horaire / Semaine	Volume horaire / Hebdomadaire		Mode d'évaluation		
		Code / S	Intitulé				Cours	TD	Contrôle continu	Examen	
	Linguistique contrastive			02	02	21	1h 30	X	30%	70%	

Présentation du cours

Le présent cours, intitulé "*La linguistique contrastive*" (désormais LC), est destiné à vous, étudiants en 1ère année Master (options : sciences du langage / didactique). Il a pour but de vous faire découvrir la linguistique contrastive qui, comme discipline, tâche d'étudier et de décrire les erreurs dues à l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère, son objectif en tant que discipline, ses tâches et ses outils d'analyse. Ce cours vous permettra ainsi, au terme de votre apprentissage, de pouvoir analyser, repérer et identifier, dans un corpus donné, les interférences linguistiques provoquées par le contact de langues et le bilinguisme et y trouver des remédiations

Contenu pédagogique

Ce cours est réparti en un ensemble d'unités d'apprentissage qui vous permettront d'acquérir au fur et à mesure de votre apprentissage des compétences en matière d'analyse des erreurs et de l'analyse contrastive, en particulier, le repérage, l'identification et le classement des erreurs, interlingua/ interlingua, commises par les apprenants dans leur apprentissage du français langue étrangère. Il vous permettra également de développer/ investir vos connaissances en sociolinguistique, en particulier, ainsi qu'en linguistique.

Le cours, ayant un volume horaire de 21 semaine, est réparti en 04 chapitres . Chaque chapitre sera assuré en 05 séances à raison de 01 séance pas semaine (la dernière séance est réservée à l'évaluation continue) :

➤ ***Chapitre 1 : Introduction à la linguistique contrastive*** (05 séances réparties sur 05 semaines) :

Un chapitre introductif qui a pour objectif de répondre à la question : Qu'est-ce que la linguistique contrastive ?, de mettre en lumière son objet d'étude et son lien avec d'autres disciplines, en particulier la linguistique comparée et la didactique

➤ ***Chapitre 2 : Contact de langues et bilinguisme*** (05 séances réparties sur 05 semaines) :

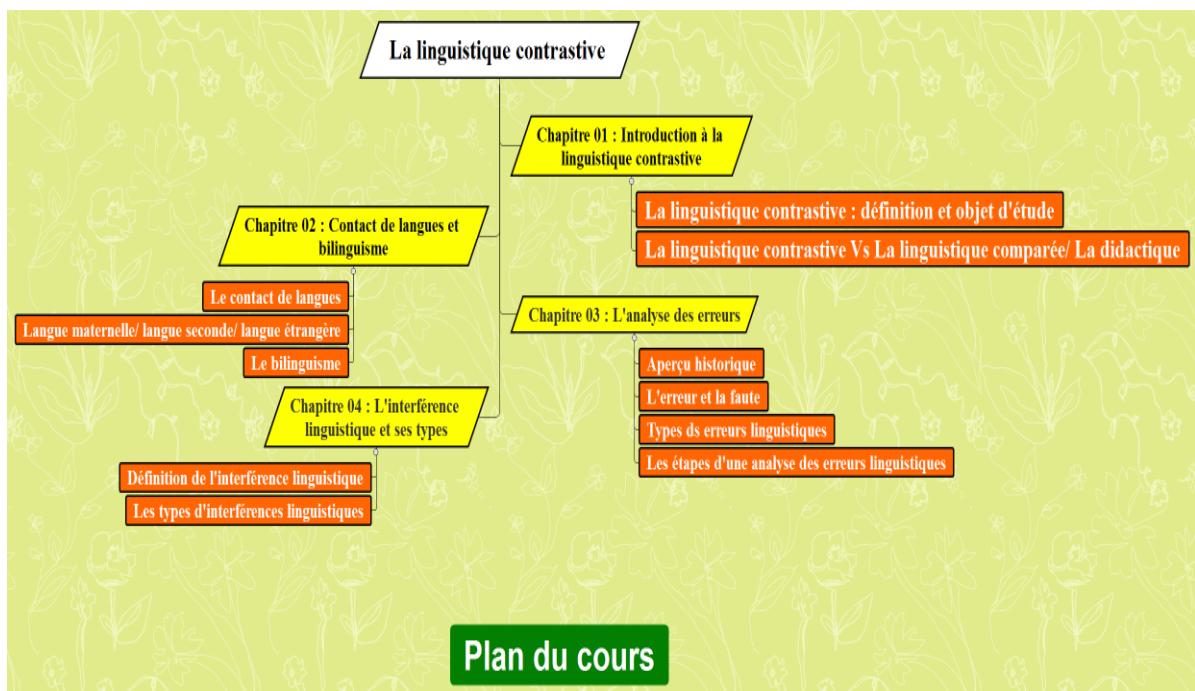
Ce deuxième chapitre mettra en lumière le contact de langues, le bilinguisme et ses différents types et les phénomènes qui en résultent, à savoir l'interférence linguistique.

➤ ***Chapitre 3 : L'analyse des erreurs*** (05 séances réparties sur 05 semaines)

Il définira l'erreur linguistique; son statut, ses caractéristiques et ses types (l'erreur intralinguale / interlinguale)

➤ ***Chapitre 4 : L'interférence linguistique*** (05 séances réparties sur 05 semaines)

Il relatera l'interférence linguistique et ses différents types (phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique, lexicale).



Objectifs généraux et spécifiques

Les objectifs généraux :

A l'issue de l'apprentissage du module "Linguistique contrastive", l'étudiant devrait être capable de :

- Acquérir les notions de base de la linguistique contrastive.

- Traiter des problématiques relevant de l'analyse des erreurs et de la linguistique contrastive en déployant les méthodes d'analyse et les concepts appropriés.
- Analyser, repérer, identifier et classer des erreurs interférentielles dans un corpus donné.
- Développer une nouvelle manière d'envisager l'erreur linguistique.

Les objectifs spécifiques :

- Acquérir les notions de base de la linguistique contrastive.
- Distinguer la faute de l'erreur.
- S'initier au domaine de l'analyse d'erreurs.
- Distinguer l'erreur intralinguale de l'erreur interlinguale.
- Prendre conscience du phénomène de l'interférence linguistique.
- Distinguer les différents types d'interférences linguistiques.
- Distinguer les notions langue maternelle/ seconde/ étrangère.
- Prendre conscience des conséquences du contact de langues et du bilinguisme.
- Distinguer les différents types du bilinguisme.

Pré-requis

Afin de suivre cet enseignement et de bien pouvoir en tirer davantage de profit, la connaissance de certaines notions et concepts est requise ; à savoir :

- Les concepts et les notions abordés en sociolinguistique (3 ème année Licence) : contact de langues, bilinguisme, plurilinguisme, diglossie, etc.
- Les notions de base dans les fondamentaux de la linguistique : Morphosyntaxe (monèmes, morphèmes), lexico-sémantique (lexèmes, lexies, etc.) phonétique (phonèmes).
- Les concepts abordés en linguistique générale (1ère année Licence).
- Certaines notions relevant de la didactique, à savoir l'enseignement/apprentissage des langues, la langue maternelle/ seconde/ étrangère. etc.

Visée d'apprentissage

Ce cours vise à initier l'étudiant aux problèmes engendrés par les contacts de langues et le bilinguisme et les amener à repérer/ identifier et classifier et corriger les interférences linguistiques. Dans le cas de l'Algérie, ce cours permettra aux apprenants de prendre conscience des interférences provoquées par l'impact des dialectes berbères (kabyle, chaoui, etc.) et algériens (El dardja) sur l'apprentissage de la langue française. En effet, parler de l'apprentissage d'une langue étrangère amène inéluctablement à penser à la L1 de l'apprenant et à ses retombées sur celui-ci.

Ayant souvent comme bagage linguistique une ou deux langues antérieurement acquise (s) ou apprise (s), l'apprenant tend souvent à recourir systématiquement à sa (es) L1 afin de pouvoir communiquer dans la L2, ce qui donne lieu à certaines erreurs résultant le plus souvent de la confusion des systèmes des deux langues et qu'on appelle également interférence. Ainsi, en se référant la conception DEBYSER selon lequel :

« La linguistique contrastive dont les ambitions de départ étaient qu'une comparaison “terme à terme, rigoureuse et systématique” de deux langues et surtout de leurs différences structurales était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée » (1970, 31).

L'objectif de ce cours sera ainsi d'amener l'apprenant repérer ces erreurs en situation de bilinguisme ou multilinguisme, les identifier, les classifier et y remédier.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Quant aux modalités d'évaluation finale, elles se feront moyennant :

1. Un examen final sur table qui se déroulera à la fin du semestre (70% de la note finale) dans lequel vous serez amenés (ées) à réinvestir tout ce que vous avez

abordé en cours et séances de TD durant le semestre. Ainsi, vous serez, entre autres, amenés dans cet examen à :

- Traiter des problématiques relevant de l'analyse des erreurs et de la linguistique contrastive en déployant les méthodes d'analyse et les concepts appropriés que vous avez acquis.
- Analyser, repérer, identifier et classer des erreurs interférentielles repérées dans un corpus donné
- Proposer une remédiation aux éventuelles lacunes repérées.

2. Une évaluation continue (30% de la note finale) qui vous permettra d'exercer et de mettre en pratique d'une façon permanente vos acquis. Ce type d'évaluation est assuré sous différentes formes ; à savoir : interrogation écrite, exercices en classe, projets individuels, note de l'assiduité et de la participation en classe.

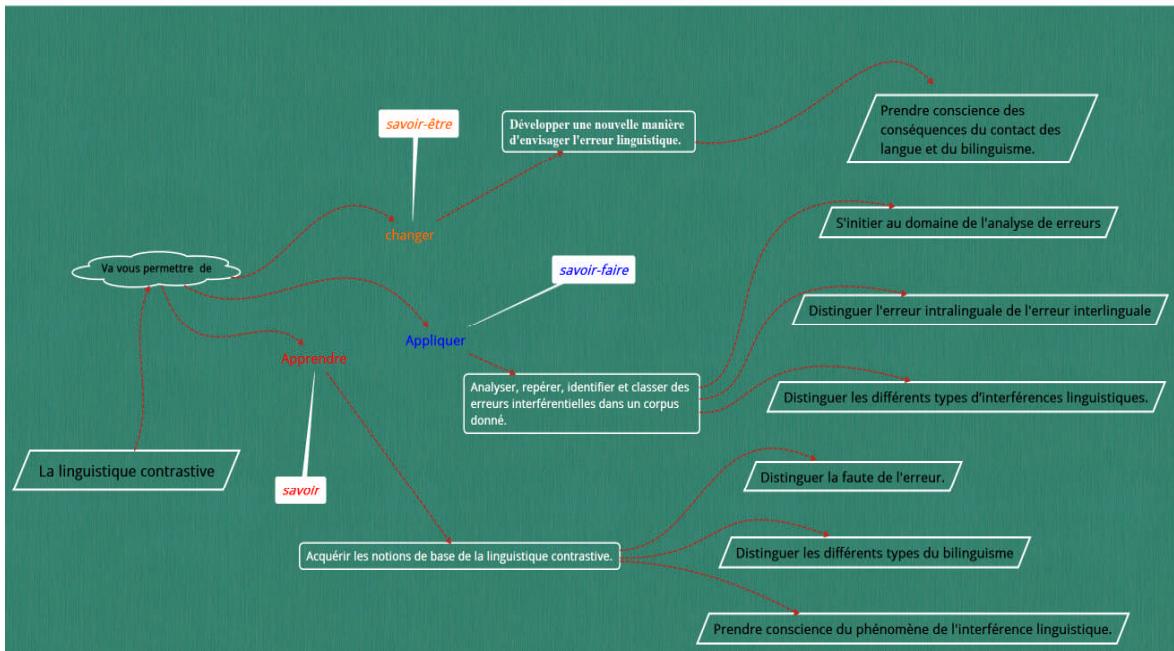
Activités d'enseignement/apprentissage

Dans l'objectif de pouvoir appréhender les concepts et notions de base de la linguistique contrastive et de développer vos compétences d'analyse, de repérage et d'identification des erreurs interférentielles. Le cours sera ainsi assuré en présentiel en offrant certains avantages que nous avons résumés comme suit :

- Les contenus abordés sont présentés dans un cours magistral. Ce qui nécessite une prise de notes pour mieux retenir les informations avancées.
- Le cours est développé grâce à votre collaboration, incarnée notamment à travers vos réponses aux questions posées par l'enseignant lors du cours. Cela contribuera également à l'enrichissement du cours par vos différentes interventions et points de vue et de développer votre sens d'observation, d'analyse, d'échange, etc.

Alignement pédagogique

La compétence visée se focalisera essentiellement sur trois aspects : savoir savoir-être et savoir-faire. Des aspects qui nécessitent le recours systématique à certaines méthodes afin de pouvoir les incarner. Cela se réalisera grâce une méthode transmissive qui assure l'emmagasinage des informations avancées et un processus d'application qui aidera les apprenants à les mémoriser.



Modalités de fonctionnement

Le cours est structuré comme suivant :

- Séances théoriques (Cours) qui vous initieront aux concepts et notions de base auxquelles vous aurez affaire dans le domaine de la linguistique contrastive et l'analyse des erreurs ainsi que les méthodes d'analyse et de traitement de l'erreur.
- Travaux dirigés (TD) qui accompagneront les séances théoriques en parallèle. Ce qui vous permettra ; à travers des exercices, de mettre en œuvre les compétences que vous avez acquises.
- Projets individuels et collectifs qui vous permettront d'étayer votre savoir et savoir-faire en vous référant à des situations réelles dans votre apprentissage.

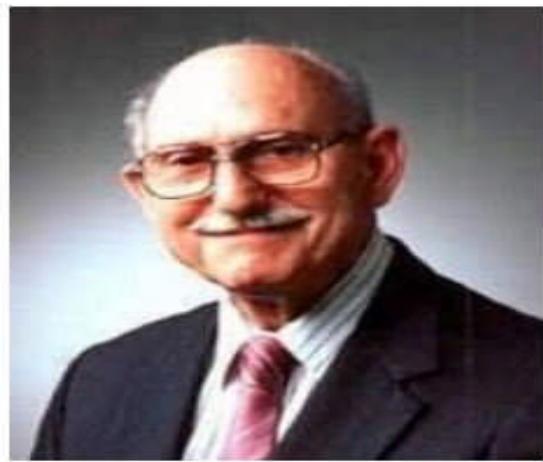
I. Chapitre 01 : Introduction à la linguistique contrastive

1. La linguistique contrastive : définition et objet d'étude
2. La linguistique appliquée
3. La linguistique contrastive Vs La linguistique comparée/
La didactique

1. La linguistique contrastive : définition et objet d'étude



FRIES, CHARLES C.
1887-1967
Linguiste américain



ROBERT LADO
1915-1995
Linguiste américain

Apparue vers les années cinquante (1950), la linguistique contrastive avait pour objectif, sur le plan linguistique, de comparer les structures de deux ou plusieurs langues, apparentes ou non, afin d'établir une corrélation entre deux ou plusieurs langues de point de vue de leur génétique. Sur le plan didactique, sa naissance se rapporte à la hausse du taux des lacunes enregistrées dans l'enseignement des langues étrangères. De ce fait, cette discipline avait aussi pour second objectif l'analyse et la description des erreurs dues à l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère.

En effet, avec les travaux de FRIES (1945) et de LADO (1957) se développait une nouvelle manière d'envisager et d'expliquer l'erreur, fondée sur la description linguistique des différences structurelles opposant deux langues, une déjà acquise ou apprise (désormais L1) et l'autre à apprendre (désormais L2), afin de faciliter

l'apprentissage des langues étrangères et, d'une manière plus générale, le passage d'une L1 à une L2 :

« [...] *La linguistique contrastive est assez étroitement liée à des hypothèses psychopédagogiques sur la nature et rôle des fautes dans l'apprentissage. Son objectif est de prévoir, de décrire et d'expliquer les fautes et les difficultés due à l'influence de la L1 qui font par exemple qu'un élève allemand dira : « la soleil » ou, « j'ai le livre lu », un élève anglais : « son maison », un élève arabe : "le chien que je le vois" etc., soit ce que l'on appelle désormais des interférences linguistiques.* » (DEBYSER, 1970 : 33).

Il va sans dire que l'apprentissage d'une langue seconde diffère absolument de l'acquisition de la langue maternelle. Dans le cas du premier, l'apprenant se trouve dans un stade cognitivement et intellectuellement avancé et possède déjà un bagage linguistique antérieurement acquis, lequel bagage lui servira d'appui dans la suite de son apprentissage. Tandis que le deuxième se fait dans un stade précoce. L'apprenant y acquiert la langue, celle de ses parents en l'occurrence, naturellement et instinctivement en dehors de tout processus pédagogique. De ce fait, la langue maternelle devient chez l'apprenant d'une langue étrangère une sorte de *repère fondamental* (CUQ, 2003 : 43) dans la mesure où l'apprenant use des structures de sa L1 pour mieux progresser dans son apprentissage de la L2.

Dans cette perspective, un nombre important des erreurs commises par les apprenants d'une L2 n'aurait pour explication que leur recours à leurs L1, ce qui va donner lieu dans la majorité des cas à des structures langagières plus ou moins erronées. Surtout quand il s'agit de deux langues (L1 et L2) structurellement non-apparentées à l'instar de l'arabe et du tamazight (famille des langues chamito-sémitiques) et le français (famille des langues indo-européennes).

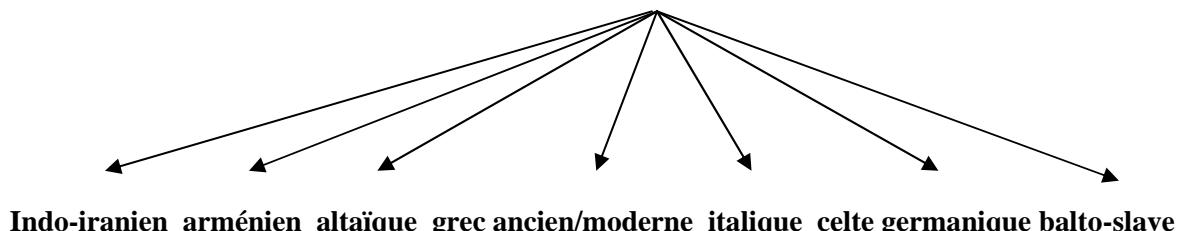
Complément :

Les chercheurs philologues se sont intéressés à la classification des langues au 19^{ème} siècle afin de trouver la langue-mère (le sanskrit) de toutes les langues.

La philologie est une science qui tendait à prouver le degré de proximité entre une langue et une autre. Petit à petit, on a constaté que les langues formaient des

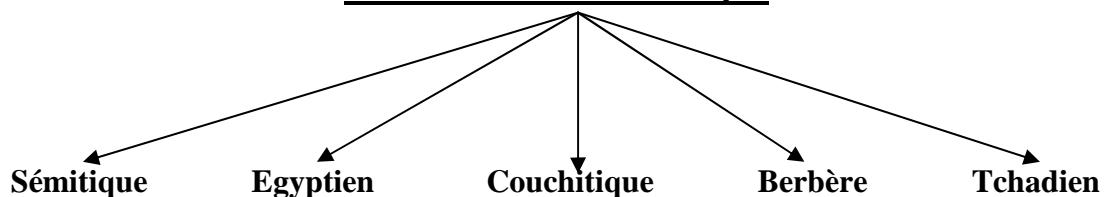
familles. Ainsi les langues ont été regroupées en plusieurs familles telles que *l'indo-européen* et le *chamito-sémitique*.

Famille indo-européenne



- *L'indo-iranien* comprend l'indien (indi, ourdou), le sanskrit, l'iranien (kurde, persan, afghan).
- *L'arménien* comprend l'arménien (Caucase, communauté du Proche-Orient).
- Le grec se compose du grec ancien et moderne.
- *L'italique* comprend pour sa part les anciens dialectes italien, le latin classique et vulgaire, les langues romanes (portugais, espagnol, italien, roumain et français).
- Le *celte* est composé du breton et de l'irlandais.
- Le *germanique* comprend l'allemand, l'anglais, le néerlandais, le flamand, le suédois et le danois.
- Le *balto-slave* comprend le russe, le polonais et le bulgare.
- *L'altaïque* comprend le turc, le mongol et le mandchou.

Famille chamito-sémitique



- Le *sémitique* contient l'arabe, l'hébreu, le phénicien (langue morte), le syriaque et l'éthiopien.
- L'*égyptien* se compose de l'égyptien ancien et du copte.
- Le *couchitique* est le somalien.
- Le *berbère* se compose des différentes variétés berbères comme le kabyle, le chleuh et le targui.

- Le *tchadien* comprend un très grand nombre de langues parlées au nord du Nigéria tel que le Haoussa.

Exemple des différences structurelles entre les langues arabe, amazighe et française :

Domaines	Français	Arabe standard	Kabyle (berbère dialectal)
Syntaxe	La phrase verbale est plus importante en nombre que la phrase nominale. En général, la négation se fait à l'aide d'un morphème discontinu	Phrase nominale Phrase verbale (même importance) Négation à un seul terme	Négation à deux termes
Morphologie	2 genres (masc/fém) 2 nombres (sing/ plur) Ce qui est féminin dans les deux langues ne l'est pas forcément en français.	2 genres (masc/fém) 3 nombres (sing/duel/pluriel)	2 genres (masc/fém) 2 nombres (sing/ plur)
Phonétique	16 voyelles Arrondies/ non-arrondies ; nasales/ orales ; fermées/ ouvertes, etc. 20 consonnes	3 voyelles Voyelles longues/brèves 2 diphtongues 28 consonnes dont 5 sont propres à cette langue.	3 voyelles 31 consonnes

Il va sans dire qu'une description systématique des langues acquises et/ou apprises et des langues à apprendre s'avère d'une nécessité capitale et incontournable afin de prévoir les difficultés d'apprentissage résultant du contact des structures syntaxiques, morphologiques, sémantiques, phonético-phonologiques, etc. de deux langues, autrement dit, de deux systèmes (L1 et L2) structurellement distincts. Dans ce sillage FRIES (1945) affirme que :

« *Les matériaux pédagogiques les plus efficaces sont ceux qui sont basés sur une description scientifique de la langue à apprendre, comparée avec une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant* » (cité par BESSE & PORQUIER, 2009 : 200).

En effet, parler d'un apprentissage d'une L2 amène directement à mettre l'accent sur le bagage linguistique de l'apprenant. Ce dernier, possédant déjà une ou deux langues antérieurement acquises, tend souvent à recourir systématiquement à sa (es) L1 afin de pouvoir communiquer en L2. Cela donne lieu le plus souvent à des réalisations langagières plus ou moins erronées et à des erreurs de type interférentiel, appelées aussi, qui pourraient se manifester sur *erreur interlinguales* tous les plans : morphologique, syntaxique, lexical, sémantique, phonétoco-phonologique.

Mais, il arrive aussi que les erreurs commises par l'apprenant n'aient pour explication que *la complexité du système de la L2*. L'utilisation par exemple du mot "inflammable" pour désigner "incombustible" au lieu du mot "inflammable" est le résultat de la complexité de la langue française.

Les apprenants prennent souvent le "in" pour un suffixe alors qu'il fait partie de la racine du mot. A ce niveau, on parle plutôt d'*erreurs intralinguales*. Ainsi, en mettant l'accent sur la typologie des erreurs, deux types d'erreur sont à distinguer : les erreurs *interlinguales* et *intralinguales*, dont la distinction consiste à :

« [...] déterminer si les erreurs proviennent de la langue maternelle ou de la grammaire étrangère intériorisée, celle-ci partageant déjà des règles avec la langue cible. Il s'agit dans ce dernier cas d'erreurs de généralisation analogique, apparentées à celle des enfants natifs de cette langue-cible ». (BESSE & PORQUIER, 2009 : 210).

Remarque :

Toutefois, cette tentative qui semblait améliorer le sort de l'enseignement des langues étrangères et apporter une solution à ses principaux obstacles finit par être critiquée et remplacée par d'autres approches analytiques. Ainsi, cette discipline qui

avait pour vocation de décrire les erreurs des apprenants d'une langue étrangère non-natifs ne saurait en effet recouvrir tous les types d'erreurs qu'ils peuvent commettre. *Si certaines erreurs ont pour explication l'interférence des apprenants à leur (s) L1 dans l'apprentissage d'une L2, d'autres erreurs exigent d'autres approches d'analyse*, étant donné qu'elles apparaissent dans des contextes absolument différents de ceux de la première catégorie.

En effet, selon BESSE & PORQUIER (2009 : 204), certaines erreurs n'apparaissent qu'à un stade avancé et d'autres varient selon les individus, le contexte, les circonstances et les méthodes, etc.

Le nombre d'erreurs chez des apprenants d'une L2 est commun à celui des apprenants d'une L1. A ce niveau, BESSE & PORQUIER parlent d'"*erreurs universelles*" qui sont beaucoup plus difficile à éliminer que les interférences. Alors, les erreurs ne sont pas tout à fait le fruit d'une assimilation de deux systèmes linguistiques structurellement distincts, certaines d'entre elles peuvent avoir des explications différentes, mais avec une démarche d'analyse et un traitement différents.

A. Activité rédactionnelle

Dans un texte cohérent et illustré, développez une description de la linguistique contrastive et de son objet d'étude.

2. La linguistique appliquée

De la grammaire à la linguistique en classe de langues

De nos jours, on a souvent tendance à distinguer, d'un point de vue épistémologique, *la grammaire* de la linguistique, étant donné que l'objet de l'un et de l'autre n'est pas souvent le même. On a souvent tendance à réputer pour une discipline autoritairement *la grammaire normative* et la *linguistique* pour une science objectivement *descriptive*. Une distinction que FREI explicite comme suit :

« *Tandis que le grammairien et le législateur prescrivent et codifient ce qui doit être, le linguiste et le sociologue constatent et enregistrent*

simplement les rapports de mutuelle dépendance reliant les faits : une Grammaire normative n'est pas une Traité de linguistique, de même que le code civil n'est pas un Traité de sociologie ni le Code pénal un Traité de criminologie. » (1929 : 24).

Face à une telle divergence, beaucoup de chercheurs alludent au divorce de ce qu'A. BERRENDONNER (1985) désignait par l'expression : « *le couple antagoniste grammairiens/ linguistes* » (cité par CUQ, 1996 : 25) vue le contraste des tâches et des rôles qui leur sont assignés. Mais, au lieu de s'efforcer à les séparer, pourquoi ne pas faire de même pour les concilier, pourquoi ne pas penser plutôt à la complémentarité qui pourrait exister entre eux ? Comme réponse, CUQ (Ibid.) explique que, dès leurs naissances, l'objectif ultime des grammaires était purement didactique, elles étaient souvent destinées à l'enseignement des langues et même pour les enseigner à des étrangers, et à un moment donné, on a dû soutenir un tel objectif par les descriptions de la linguistique et ses apports :

« L'objet d'une grammaire est prioritairement didactique. A ce titre, la description linguistique doit lui être subordonnée. On dira donc plutôt que le rôle du grammairien est de fournir une aide didactique à l'enseignant : pour ce faire, il ne peut bien entendu rester dans l'ignorance des connaissances acquises par les linguistes. C'est donc peut-être en grande partie de la confusion entre les rôles dévolus au linguiste et au grammairien, c'est-à-dire finalement d'une absence de réflexion conceptuelle, que provient le dilemme méthodologique dans lequel l'enseignement de langues se laisse enfermer depuis trop longtemps maintenant : enseigner ou ne pas enseigner la grammaire. Et cela au point qu'aujourd'hui l'apprentissage/enseignement de la grammaire joue le rôle d'un véritable obstacle dans l'apprentissage/ enseignement des langues. » (CUQp.57 , 1996 : 26).

A ce niveau, la naissance de *la linguistique appliquée* vers les années 1950 a constitué un rétablissement des tâches assignées aux linguistes et aux grammairiens et une incarnation de la contribution de la linguistique scientifique à l'enseignement

des langues en général et de la grammaire en particulier. Dans ce sillage, CHISS pense que : « [...] le terrain de l'enseignement de la langue soit le lieu par excellence de validation de la linguistique, qu'on ne puisse séparer la recherche concernant l'efficace de la linguistique sur la rationalisation pédagogique » (2016 :19).

La linguistique se voit ainsi révolutionner le champ de l'enseignement de la grammaire à travers l'application des théories structuralistes, en particulier le distributionnalisme, en classe de langue (Ex : la méthodologie audio-orale). Cette rupture épistémologique constitue à notre sens une réconciliation entre deux disciplines, linguistique et grammaire, dont la séparation engendre la stérilité de la première et le dogmatisme de la seconde.

Selon DE PIETRO (2002), outre le domaine de la didactique et de la traductologie, la linguistique appliquée s'intéresse également à la neurolinguistique, la psycholinguistique, la sociolinguistique, la linguistique de l'acquisition, la politique linguistique, la linguistique interactionnelle, etc., c'est-à-dire, elle peut s'intéresser à toute discipline relative à l'étude de la langue et du langage :

« *La linguistique est le secteur des sciences du langage qui traite des relations entre ces dernières et différents domaines d'activité sociale : enseignement et apprentissage des langues, traduction politique linguistique, terminologie et ingénierie des langues. [...] la linguistique appliquée est d'abord liée, d'une part à des domaines d'analyse linguistique relativement formalisé (structuralisme distributionnel), d'autre part à des technologies de quantification (décomptes et statistiques), d'enregistrement et de reproduction (magnétophone et laboratoire de langue), de recherche d'automatisation (traduction automatique).* » (2003 : 155-156)

En résumé, la linguistique appliquée est une branche de la linguistique qui s'intéresse davantage à l'application et la mise en pratique des théories de la langue et non pas à ces théories en elles-mêmes. Elle constitue ainsi un pont entre la linguistique théorique et une certaine linguistique plutôt pratique et a pour objectif

de répondre aux lacunes d'autres disciplines. Ainsi, comme l'illustre le schéma sous-présenté de GALISSON (1972), la linguistique appliquée constitue une activité qui met en œuvre les fondements de la théorie (linguistique) dans la méthodologie:

3. La linguistique contrastive Vs La linguistique comparée/ La didactique

Comme vous l'avez précédemment vu, *la linguistique contrastive* a pour principal objectif *l'analyse et la description des erreurs dues à l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère.*

Par contre, *la linguistique comparée* (ou encore linguistique comparative, linguistique historique ou grammaire comparée) est une discipline de la linguistique qui se propose d'*étudier*, à travers une approche *historique* et une *méthode comparative*, l'histoire et l'évolution des langues ou des familles de langues.

La méthode comparative constituait ainsi la méthode par excellence de la linguistique historique du XIXe siècle comme le témoigne la réflexion de MEILLET (1925) : « *La comparaison est le seul instrument efficace dont dispose le linguiste pour faire l'histoire des langues* » (1925: 11). Pour lui, deux principaux objectifs sont caractéristiques de cette linguistique : « *Il y a deux manières différentes de pratiquer la comparaison : on peut comparer pour tirer de la comparaison soit des lois universelles soit des indications historiques. Ces deux types de comparaison, légitimes l'un et l'autre, diffèrent du tout au tout* » (MEILLET, 1926: 01).

Quant à *la didactique*, elle s'intéresse à *l'étude systématique des méthodes et des pratiques de l'enseignement* en général, autrement dit, à « *l'étude de la problématique du comment on enseigne/on apprend* » (PUREN, 1994 : 19). La notion de didactique", empruntée du mot grec "didaskein" (MARTINEZ, 1996 : 03) qui veut dire "enseigner", renvoie à tout ce qui est propre à l'enseignement.

Autrement dit, mettre à la disposition de l'élève des connaissances et des savoirs qui lui sont nouveaux. Selon lui, ce terme :

« [...] n'est bien entendu pas réservé au domaine des langues : il a pour signification étymologique, comme adjectif d'abord, « qui est propre à instruire » [...]. Le substantif recouvre un ensemble de moyens, techniques et procédés qui concourent à l'appropriation, par un sujet donné, d'élément nouveaux de tous ordres. » (1996 : 03)

En résumé, la linguistique contrastive adopte la même méthode que la grammaire comparée, mais leurs objets sont différents. La première intéresse aux *problèmes pédagogiques* engendrés par la *différence structurels des langues*. Alors que la deuxième se focalise sur *la différence ou la parenté de ces langues*. La linguistique contrastive a le même objet que la didactique, mais non pas la même méthode.

II. Chapitre 02 : Contact de langues et bilinguisme

1. Le contact de langues
2. Langue maternelle/ langue seconde/ langue étrangère
3. Le bilinguisme
4. Le bilinguisme social et le bilinguisme individuel
5. Le bilinguisme individuel et ses types

1. Le contact de langues

« Il y aurait, à la surface du globe, entre 6000 et 7000 langues différentes et environ « 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, et d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse » (CALVET, 1993 : 17).



Professeur de sociolinguistique à la Sorbonne (Université René Descartes), jusqu'en 1999, puis à l'Université de Provence (Aix-Marseille 1) Président du CERPL (Centre d'Etudes et de Recherches en Planification Linguistique) de 1985 à 1998. Expert du gouvernement français pour les problèmes d'aménagement linguistique auprès de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) de 1988 à 1995.

Luis-jean CALVET

Une telle situation linguistique, avec tout le dynamisme qu'elle connaît avec le développement des technologies de la communication, impose inéluctablement un contact de deux ou plusieurs langues :

« Dès l'instant qu'ils furent disséminés, les hommes adoptèrent donc de nouvelles « conduites de vie qui donnèrent lieu, par la même occasion, à l'apparition de formes

nouvelles dans leur langue de communication. Ces changements linguistiques ne furent en effet rendus possibles que par les habitudes sociales aux multiples formes. [...] troisième cause de la mutation des langues. C'est l'émigration et le mélange des peuples qui entraînent le mélange de celles-ci et la naissance de nouvelles langues.» (COMÉNIUS, 2005 : 56).

Dans l'Algérie de 2020 par exemple, quatre langues sont à l'œuvre dans le paysage linguistique algérien : la langue arabe classique, dite aussi coranique ou standard (langue officielle, de scolarisation, de l'administration, etc.), l'arabe dialectal (dit aussi El derdja, langue maternelle d'une majorité importante des Algériens), le tamazight ou le berbère (langue nationale à partir de 2002 et officielle depuis 2016) et ses différents parlers (notamment le kabyle, le chaoui, le mozabite, le chleuh, le targui, etc.), le français comme première langue étrangère, l'anglais comme deuxième langue étrangère (en émergence de plus en plus), l'allemand et l'espagnol comme langues vivantes (2ème et 3ème AS, filière : lettres et langues).

Cette diversité linguistique considérable, nourrie par des conditions essentiellement historiques, géographiques, économiques et religieuses, fait de l'Algérie une mosaïque de langues qui, d'un point de vue sociolinguistique, sont en permanent contact pour donner naissance à divers phénomènes sociolinguistiques à savoir : le bilinguisme, le plurilinguisme, l'alternance codique, la diglossie, l'interférence linguistique, etc.

Cette dernière, considérée comme accident de bilinguisme directement et du contact de langues indirectement, constitue un type d'erreur linguistique résultant du recours fautif des locuteurs à leur (s) langue (s) maternelle (s) ou une langue antérieurement acquise ou apprise pour pouvoir communiquer dans la langue cible.

2. Langue maternelle/ langue seconde/ langue étrangère

Avant d'aborder ce que constituent la linguistique contrastive et les interférences linguistiques, il convient méthodologiquement de faire le point sur trois notions de base autour desquelles règne une grande confusion et ambiguïté. Il

s'agit du substantif "*langue*" suivi de l'un des qualificatifs : ***maternelle, seconde, étrangère,***

En effet, bien qu'elles soient distinctes de par leurs désignations et leurs spécificités, les notions : langue maternelle/ étrangère/ seconde sont généralement amalgamées et confusément employées pour désigner de diverses situations d'enseignement/ apprentissage des langues. Ainsi, on entend souvent parler par exemple de la langue étrangère et de la langue seconde comme synonymes alors qu'il s'agit de deux entités bien distinctes ou de l'acquisition de langue étrangère et de l'apprentissage de la langue maternelle au lieu de faire plutôt l'inverse.

2.1. *La langue maternelle*

Dans son sens le plus connu, la langue maternelle (désormais LM) renvoie à *la (aux) première (s) langue (s) qu'un enfant acquiert naturellement et instinctivement dès sa naissance sans l'intermédiaire de l'école et tout contexte pédagogique*. A ce niveau, on parle plutôt d'*acquisition* et non pas d'*apprentissage*, étant donné que le processus d'*appropriation* de la LM se fait intrinsèquement en dehors de toute situation pédagogique. En effet, aucun père n'a consacré en aucune manière une durée déterminée, un cahier et un stylo, une table et un tableau, un programme et une évaluation quelconques...etc. à son fils pour lui apprendre sa langue. Cette dernière constitue un *héritage social et culturel* qui peut être par la suite oublié, délaissé, substitué par son locuteur.

Par ailleurs, il arrive que la LM ne constitue pas nécessairement la langue de la mère. Ceci, ne veut pas corolairement dire que c'est la langue du père (ce qui aurait privé les orphelins de jouir d'une langue maternelle). Il arrive aussi qu'elle ne soit pas la seule et unique chez l'enfant, il s'agit du cas des enfants issus de familles mixtes qui pourraient éventuellement avoir plusieurs langues maternelles. Dans son manuel didactico-pédagogique, CHELLI nous offre une définition à la fois limpide et succincte de ce concept et dont nous proposons un extrait :

« *On appelle langue maternelle, la première langue qui s'impose à chacun durant la phase d'acquisition du langage. Bien qu'elle soit appelée "langue maternelle", elle n'est pas toujours la langue de la mère. Il peut très bien s'agir de*

celle du père, d'une nourrice ou d'une langue étrangère aux parents dans le cas d'un couple mixte d'immigrés. » (2012 : 459).

2.2. La langue étrangère

La notion de Langue étrangère (désormais siglée LE), quant à elle, est née bien entendu d'un besoin de jaloner les limites didactiques d'un enseignement dont *la langue à enseigner n'est nullement celle de l'apprenant*, c'est-à-dire sa LM. Ainsi, on commençait à accorder de l'intérêt au contexte d'enseignement/ apprentissage d'une langue donnée et à son statut dans le paysage linguistique de ce contexte...etc. En effet, les résultats de l'enseignement d'une langue dans une classe linguistiquement hétérogène se diffèrent le plus souvent en fonction du statut de cette langue dans le bagage linguistique des apprenants : maternelle/ étrangère. D'où la notion de didactique des langues maternelles, étrangères, secondes.

Contrairement à la LM dont il est question d'acquisition naturelle et instinctive, la LE est essentiellement apprise. Il s'agit d'un *processus d'appropriation artificiel et délibéré* d'un outil de communication structurellement, géographiquement et culturellement distinct de la LM :

« Toute langue non maternelle est une langue étrangère. Une langue peut être considérée comme exotique selon l'éloignement géographique, la différence culturelle et l'apparentement linguistique. En didactique, une langue est dite étrangère quand elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose, par ses qualités, à la langue maternelle. La langue étrangère n'est pas la langue de la première socialisation ni la première dans l'ordre de appropriations. La langue française est donc une langue étrangère pour tous ceux qui ne la reconnaissent pas comme langue maternelle. » (CHELLI. 2012 : 459).

Quant à cet écart entre une LM et une LE, DABENE (Cité par DEFAYS & DELTOUR, 2003 : 30) emploie le mot "*distance*" afin de décrire les critères régissant l'étrangeté d'une langue donnée. Ainsi, il distingue :

- **Une distance matérielle** : éloignement géographique entre les apprenants.

- **Une distance culturelle** : différences socio-économiques, représentationnelle, idéologiques, religieuses,...etc.
- **Une distance psychologique** : influence des relations (individuelles ou collectives) entre les autochtones/ étrangers sur les représentations des apprenants.
- **Une distance linguistique** : différences structurelles entre la langue maternelles et la langue à apprendre.

En bref, pour bien circonscrire le concept de LE, on rejoint la conception de CUQ (2003) : « *Toute langue non-maternelle est une langue étrangère à partir du moment où elle représente pour un individu un savoir ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage* ». De ce fait, le critère d'étrangeté est le principal caractère déterminant dans le concept LE.

2.3. La langue seconde

Quant la notion de "Langue seconde" (désormais siglé LS), MACKEY (1997) propose une définition dans laquelle il appelle à une distinction rigoureuse entre ce qu'on employait parfois comme synonyme : langue étrangère/ langue seconde. Pour lui, cette dernière renvoie à *cette langue qui n'est ni étrangère ni première au locuteur qui la parle*. Il s'agit plutôt d'une langue qui jouit d'un poids considérable sur le plan institutionnel, communicationnel, culturel...etc. de la communauté dans laquelle elle est utilisée :

« *Pendant longtemps, on faisait aucune distinction entre langue seconde et langue étrangère. Depuis les années 60, dans le contexte du bilinguisme officiel, on a eu tendance à réservier le terme langue seconde à une langue qui bien que n'étant pas langue première, possède une ou plusieurs fonctions dans le milieu à titre de langue véhiculaire, langue de culture, langue scolaire ou deuxième langue officielle.* » (MACKEY, 1997 : 143-144).

Par ailleurs, une telle dénomination n'est en aucune manière attribuée en fonction de la nature du processus d'appropriation (acquisition /apprentissage) d'une

langue donnée ni en fonction de ses caractéristiques structurelles, géographiques et culturelles, mais plutôt de l'ordre d'une langue dans la chaîne des langues appropriées par un locuteur donné. Elle constitue une réalité dont le caractère oscille entre le connu et l'inconnu, le familier et l'étranger. Par ailleurs, le caractère transitoire et connexe de ce concept rend sa définition souvent malaisée et floue :

« [...] *français langue seconde* est un concept fourre-tout qui brouille les critères au lieu de les clarifier et il est devenu bien difficile d'en donner une définition positive qui fasse l'unanimité. [...] les situations peuvent d'ailleurs évaluer très vite. En Afrique par exemple où le français est passé en une génération d'un statut de langue quasi maternelle à celui de langue seconde, puis enfin à celui de langue étrangère [...] ». (DEFAYS & DELTOUR, 2003 : 31-32).

Remarque

Il y a lieu de souligner qu'il arrive que le statut d'une langue change constamment selon les époques et l'espace et devienne variable dans un seul et même pays. Ainsi, dans des cas comme celui l'Algérie, il semble plus au moins difficile d'attribuer un statut bien déterminé à la langue française, reconnue officiellement comme première langue étrangère. Cette dernière qualification lui est attribuée par opposition à l'arabe dialectal et les dialectes berbères (kabyle, chaoui, targui...etc.) constituant principalement les langues maternelles des Algériens. Alors que la langue française, parmi les différentes langues définissant le paysage linguistique algérien, constitue une langue non maternelle, mais pas tout à fait étrangère et inconnue, ce qui fait d'elle, en se référant à la définition de MACKEY ci-dessus, une langue seconde.

Exemple : Le français langue maternelle/ seconde/ étrangère (FLM/ FLS/FLE)

La notion "*français langue maternelle*" (désormais *FLM*) désigne un enseignement de français *destiné systématiquement et exclusivement à un public ayant déjà cette langue comme langue maternelle*. Son enseignement/ apprentissage remonte, selon MARCHAND (1989 : 69), à une époque lointaine identifiable à celle de l'école, ce qui veut dire, avant l'apparition de la linguistique et de la linguistique appliquée.

Dans l'enseignement de FLM, l'objectif ultime est principalement de doter l'apprenant de certaines compétences langagières qui, selon SCHNEUWLY & BRONCKART (1991 : 22), sont de nombre de quatre (04), l'expression orale, l'expression écrite, la compréhension orale et la compréhension écrite, c'est-à-dire qu'on vise la maîtrise des quatre savoir-faire : parler, écouter, écrire et lire. Celles-ci sont, selon lui, prioritaires auxquelles viennent s'ajouter trois autres secondaires et qui sont d'ordre didactique. Le premier objectif se rapporte aux savoirs, lesquels l'apprenant est censé maîtriser (connaissances métalinguistiques, structurelles, grammaticales...etc.). Le deuxième concerne les normes, c'est-à-dire la nécessité de classifier et d'organiser les différentes formes de savoir-faire. Le troisième et dernier objectif est d'ordre culturel et à travers lequel on vise la transmission du patrimoine culturel et littéraire de la langue en question.

Quant à la notion de "*français langue seconde*" (désormais FLS), il s'agit d'un français qui ne constitue pas la langue maternelle du public auquel il est destiné et qui ne lui est pas une langue étrangère non plus. Nous rejoignons à ce stade la conception de MACKEY (1997 : 143-184) de la LS selon laquelle une langue seconde ne constitue pas une langue première pour le locuteur qui la parle, mais qui remplit un certain nombre de fonctions au sein de la communauté dont elle est utilisée (deuxième langue officielle, langue scolaire, langue véhiculaire...etc.).

Selon CUQ (2003 : 108-109), l'expression FLS remonte aux années 1970, à cette époque où on scolarisait des élèves des colonies françaises qui n'avaient le français ni comme langue maternelle (ce qui n'était pas le cas chez une partie de la population) ni comme langue étrangère (ce qui était le cas dans des pays voisins). Un cas qui nous fait penser à celui du français en Algérie où cette langue n'est ni une langue étrangère (comme il est proclamé officiellement), étant donnée son statut de prestige au sein des institutions (langue d'enseignement supérieur, d'administration...etc.) ni une langue maternelle (les Algériens ont l'arabe dialectal et les parlers amazighes comme langues maternelles).

La notion " la *français langue étrangère* " (désormais siglée FLE), élaborée dans la deuxième moitié du XXème, s'est voulu *une réaction contre l'expansion*

d'anglais sur la scène internationale. Selon DEFAYS & DELTOUR (2003 : 29), le français a pendant longtemps été enseigné de la même manière aux francophones tout comme aux allophones. Certes, il y avait une certaine simplification des contenus pédagogiques, mais ces derniers étaient très apparentés à ceux qu'on adoptait dans l'enseignement de la langue maternelle. Alors, on commençait à penser à une sorte de didactique de français dite spécialisée qui s'est traduit par des centres d'enseignement du français à l'étranger offrant des cours de langues particulier.

De nos jours, cette notion est employée pour désigner un enseignement/apprentissage de la langue française dont le contenu est destiné à un public dont la LM n'est pas le français. Ses stratégies sont nettement différentes de celles adoptées dans l'enseignement/apprentissage de la LM. Ainsi, en enseignant la langue française dans un contexte non-francophone, les compétences qu'on vise à installer chez l'apprenant sont principalement déterminées par ses besoins langagiers. De ce fait, la méthodologie d'enseignement, les méthodes, les manuels, les supports pédagogiques...etc. devraient nécessairement répondre à ces besoins.

A. Exercice : QCM 1

Toute langue non maternelle est une langue étrangère.

- ❖ Vrai
- ❖ Faux

B. Exercice : QCM 2

La langue maternelle désigne la première langue apprise par l'apprenant.

- ❖ Oui
- ❖ Non

C. Exercice : QCM 3

La langue maternelle est la langue :

- ❖ du père
- ❖ De la mère

❖ Autres

D. Exercice :

Remplissez le tableau

	Algérien vivant en Algérie	Algérien vivant en France	Fils d'un ambassadeur Canadien installé en Chine	Fille d'un immigrant algérien marié à une espagnole et installé en France
<i>Langue maternelle</i>				
<i>Langue seconde</i>				
<i>Langue étrangère</i>				

➤ Pour aller plus loin

Indices :

- ❖ La fille de l'immigrant algérien est scolarisée dans une école française.
- ❖ L'Algérien vivant en Algérie est d'une mère Kabylophone et d'un père arabophone.
- ❖ L'anglais est une langue seconde en France.

E. Activité rédactionnelle

Distinction Langue maternelle/ seconde/ étrangère

Dans un paragraphe cohérent et concis, développez une distinction entre la LM, la LS et la LE. Illustrez votre réponse par des exemples personnels.

3. Le bilinguisme

Dans son sens le plus général, le bilinguisme désigne la maîtrise de deux langues. C'est-à-dire, la capacité d'un locuteur de s'exprimer dans une langue autre

sa langue maternelle. C'est l': « *aptitude à produire dans l'autre langue, des énoncés bien formés porteurs de signification* » (HAUGEN, cité par MACKEY, 1976 : P14). Cette aptitude peut se révéler dans des situations de communication nombreuses et diversifiées. A ce niveau, on rejoint la définition que proposent GEORGES & BERNARD :

« *Je propose de définir le bilinguisme en termes fonctionnels, en ce sens que l'individu bilingue est en mesure, dans la plupart des situations, de passer sans difficulté majeure d'une langue à l'autre en cas de nécessité. La relation entre les langues impliquées peut varier de manière considérable, l'une peut comporter un code moins éloquent l'autre un code plus éloquent* » (2003 : 10).

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de DUBOIS, le bilinguisme sera : « *une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations, deux langues différentes* ». Dans cette définition, l'auteur explique que le bilinguisme comme phénomène est régi par le contexte et la situation. C'est-à-dire le choix des langues est déterminé par ces derniers.

En résumé, le bilinguisme est l'aptitude d'un locuteur ou d'une communauté à produire simultanément dans deux langues différentes selon le contexte et la situation.

« Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe. « Langue » est pris ici dans un sens très général et peut correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois ».

(A. TABOURET-KELLER, 1969 : 309)

Complément

D'autres définitions sont à retenir :

- **MOUNIN** : « *Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues* » ou « *[...] également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue.* »
- **BLOOMFIELD** : « *la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues* »
- **MACKEY** : « *Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* »

4. Le bilinguisme social et le bilinguisme individuel

Le bilinguisme comme phénomène renvoie à deux types : Bilinguisme individuel et bilinguisme social :

Le premier renvoie à la situation d'un locuteur qui maîtrise une autre langue que sa langue maternelle d'une manière libre, c'est-à-dire sans être contraint à apprendre une telle ou telle langue. DUBOIS explique ce niveau que : « *sur le plan individuel, le bilinguisme est l'aptitude à s'exprimer facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement.* »

Le deuxième, le bilinguisme social, dit aussi bilinguisme de l'État, renvoie à la situation d'une communauté linguistique qui, à l'instar de l'Algérie, dispose de deux langues : l'arabe dialectal et le tamazight (le kabyle, chaoui, mozabite, etc.). Face à cette situation, un locuteur dont la langue maternelle est vernaculaire (un kabylophone par exemple) est contraint d'apprendre l'arabe dialectal (langue véhiculaire) afin de pouvoir comprendre et se faire comprendre dans un autre groupe social.

Complément : Être bilingue... est-ce si facile que cela ?!

[D'un point de vue didactique, l'acquisition de deux ou plusieurs langues est généralement présentée comme étant un enrichissement personnel et culturel, ce qui

est vrai, car le sujet parlant sera capable d'élargir sa vision du monde, d'enrichir sa capacité d'agir et d'influer, d'accroître le cercle des individus avec lesquels il est potentiellement prêt à communiquer.

Néanmoins, cela n'empêche que certains spécialistes s'accordent pour dire qu'être bilingue n'est pas toujours chose facile. Seuls les individus appartenant à une élite et possédant un bon niveau culturel peuvent faire du bilinguisme une source d'enrichissement, car le risque d'interférences, d'emprunts, d'erreurs, etc. peut engendrer l'appauvrissement de la pensée du locuteur qui vacillera entre ces deux mondes linguistiques et sera obligé d'être constamment vigilant et sur ses gardes, et cette situation peut être source d'une éventuelle souffrance :

« Quelle que soit sa maîtrise de l'une ou l'autre langue, un locuteur vit rarement dans la sérénité, avec l'écartèlement de son moi entre plusieurs champs linguistiques. On observe cela, dans le monde, dans de nombreuses situations dites de multilinguisme institutionnalisé ». (YAGUELLO, 1988 : 83)

Cet écartèlement peut provoquer sur le plan culturel des conflits, du fait que le risque "d'affrontement" entre les différentes visions, véhiculées par les langues, devient intéressant à étudier, parce qu'il fait, dès lors, appel à des opérations que C. CAMILLERI nomme "stratégies identitaires", dans le sens de négociation (compromis, ajustements, synthèses...).

La multiplicité d'appartenance peut engendrer des conflits sur un plan personnel, groupal voire sociétal, se définir comme appartenant à une culture donnée, c'est adhérer, d'une façon consciente ou pas, au système de valeurs véhiculé par cette culture.

Les choix linguistiques, par exemple, déterminent l'appartenance à un groupe, cela permet aux membres de ce groupe de se démarquer par rapport aux autres. Et l'appartenance culturelle peut être appréhendée comme le fruit de décisions et choix collectifs et individuels, il est nécessaire de prendre en considération, afin de saisir la construction et le fonctionnement de cette appartenance, le poids sociohistorique que subit tout sujet.

Ce genre de situation basé sur le sentiment d'appartenance incite le sujet à départager le monde en des « clans » bien séparés, d'une part il y aura le « Je », d'autre part le « Tu », le « Je » et le « Eux » et le plus important, le « Nous » et le « Eux/Autres». De cette manière, une identité peut s'appréhender comme étant une construction continue basée sur des traits caractéristiques et d'appartenances symboliques qui inscrivent les limites entre deux polarités : le dedans et le dehors.]

Extrait de l'article de, «ÉTUDIER LE FRANÇAIS... BOUBAKOUR Samira, QUELLE HISTOIRE !», Université Lumière Lyon 2, France.

5. Le bilinguisme individuel et ses types

5.1. *Bilinguisme coordonné Vs bilinguisme composé*

On parle de bilinguisme *coordonné* lorsque *les univers culturels ou les référents des deux langues maîtrisées sont distincts*, autrement dit, *deux signifiants, l'un de la langue A et l'autre de la langue B, renvoient à deux référents, l'un de A et l'autre de B, même si le référent est unique* : « *l'enfant développe deux systèmes linguistiques parallèles, c'est-à-dire que pour un mot, il dispose de deux signifiants et de deux signifiés. Dans chacune des langues, les signifiés ne seront pratiquement jamais identiques, ne recouvriront pas entièrement les mêmes concepts, les mêmes acceptations, car empreints de références environnementales et de valeurs liées à la culture d'origine.*

Le bilinguisme coordonné se développe par exemple lorsque chacun des parents ne parle qu'une seule langue à l'enfant, ce qui permet à celui -ci de construire deux systèmes distincts qu'il manipule avec aisance. C'est le cas aussi des enfants adoptés à bas âge mais qui maîtrise déjà une langue maternelle et reste en contact avec celle-ci. La distinction entre les deux langues est claire pour l'enfant. » (OPILLARD, 2006 : 81).

Tandis qu'on parle de *bilinguisme composé* lorsque le *locuteur ne dispose que d'un seul signifié pour deux signifiants*, c'est-à-dire *un seul univers culturel pour deux langues différentes* :

« Pour le bilinguisme composé, l'enfant n'a qu'un seul signifié pour deux signifiants de sorte qu'il n'est pas capable de détecter les différences conceptuelles qui existent entre les deux langues. C'est le cas de l'enfant dont les deux parents sont bilingues et s'adressent à lui indifféremment dans une langue ou dans l'autre. Bien qu'il parle sans effort et sans accent les deux langues, il ne maîtrisera aucune des deux langues dans leur subtilité. Autrement dit, il n'aura pas à proprement parler de langue maternelle. » (OPILLARD, 2006 : 82).

Dans ce sillage, HAMERS explique que : « *Le bilingue composé est celui qui possède deux étiquettes linguistiques pour une seule représentation cognitive, alors que chez le bilingue coordonné des équivalents de traduction correspondent à des unités cognitives légèrement différentes.* »

5.2. Bilinguisme précoce Vs bilinguisme scolaire

Le bilinguisme précoce renvoie à la situation d'un enfant qui acquiert deux langues avant l'âge de maturité. Selon DALGALIAN (2000 : 12), le bilinguisme précoce désigne le fait d'être bilingue avant l'âge habituel ou avant l'âge du langage. Autrement, c'est d'être né dans un environnement linguistique où on est amené à acquérir, en dehors l'école, deux langues et à les utiliser simultanément. C'est le cas des locuteurs issus de couples mixtes et des communautés officiellement bilingues :

« La situation dans laquelle un enfant apprend deux langues simultanément dans les deux premières années de sa vie. Dans ce cas, les deux codes linguistiques sont appris de façon naturelle et directe dans le milieu familial. C'est souvent le cas de parents de nationalités différentes qui gèrent chacun dans sa propre langue la communication avec leur enfant » (CALVETTI, 1991 :329).

Le bilinguisme précoce est soit "simultané", soit "successif". Ainsi, on parle de *bilinguisme précoce simultané* lorsque l'enfant acquiert dès sa naissance deux langues en même temps et de *bilinguisme précoce successif* ou *consécutif* lorsque

l'enfant acquiert dès son enfance une seconde langue après une langue déjà acquise (ou partiellement).

Par contre, le bilinguisme *scolaire* renvoie à une situation dans laquelle la deuxième langue est *apprise* et non pas *acquise*. CALVETTI parle plutôt de pour désigner ce "*bilinguisme d'apprentissage*" type de bilinguisme :

« *Avec l'expression bilinguisme d'apprentissage, on indique le cas des enfants qui, n'ayant pas la possibilité d'apprendre une deuxième langue ni dans la famille ni grâce à leur nurse ni directement dans le milieu social, apprennent la langue étrangère consécutivement à leur langue maternelle, à l'âge préscolaire ou scolaire* ».

Complément :

« *Les techniques d'imagerie médicale (IRM) montrent que l'individu construit un centre nerveux supplémentaire pour la grammaire d'une langue apprise après l'âge de 6/7 ans, en s'appuyant laborieusement sur les anciens « câblages » de sa langue maternelle. Tandis que chez l'enfant très jeune, c'est le même centre nerveux (aire de Broca) qui va construire et traiter la grammaire de chacune des deux langues acquises sans détour par une langue première ou maternelle. Ici « grammaire » désigne les automatismes acquis bien avant l'école et non les connaissances scolaires sur la grammaire* ». (Association pour le bilinguisme à Obernai).

5.3. Bilinguisme équilibré Vs bilinguisme dominant

Le bilinguisme est dit *équilibré* lorsque le locuteur peut produire dans l'une au l'autre langue avec la même capacité et la même performance. « *Le bilinguisme est dit équilibré lorsque les compétences langagières de l'enfant sont semblables dans les deux langues parlées. L'enfant peut alors utiliser de façon interchangeables les deux langues pour s'exprimer dans différentes situations* » (REZZOUG & all. 2007).

Le bilinguisme est dit *dominant* lorsque l'une des deux langues est plus maîtrisée que l'autre : « *Dans certains cas, le bilinguisme est dit dominant et l'une des langues est plus développée que l'autre. Il est logique de supposer que, dans un*

tel contexte, la langue maternelle sera mieux conservée et, par le fait même dominante, au détriment d'une langue apprise plus tard, ou qui ne bénéficie pas d'un ancrage familiale (apprise à l'école par exemple) ». (REZZOUG & all. 2007).

5.4. Bilinguisme additif Vs bilinguisme soustractif

On parle de bilinguisme *additif* lorsque *les deux langues en question sont valorisées par le locuteur* et qu'elles jouissent d'un *statut de prestige* sur le plan représentationnel. Ce type de bilinguisme se rencontre généralement souvent lorsque ces deux langues sont valorisées dans l'entourage socioculturel du locuteur.

Tandis qu'on parle de bilinguisme *soustractif* lorsque *l'une des deux langues est stigmatisée ou dévalorisée*. il apparaît ainsi lorsque l'une des deux langues jouit d'un statut plus prestigieux dans l'entourage du locuteur.

A. Exercice

On parle de bilinguisme *composé* lorsque *les univers culturels ou les référents des deux langues maîtrisées sont distincts*

- ❖ Vrai
- ❖ Faux

B. Exercice

Le bilinguisme est dit *équilibré* lorsque *les deux langues en question sont valorisées par le locuteur*

- ❖ Vrai
- ❖ Faux

C. Exercice

Dans le cas d'un Algérien qui maîtrise l'arabe standard et le Français. le bilinguisme est dit *Additif, équilibré, coordonné et scolaire*.

- ❖ Vrai
- ❖ Faux

Justifiez votre réponse :

D. Activité rédactionnelle

Je définis, je distingue et j'illustre :

Le bilinguisme *précoce/ scolaire* :

.....
.....
.....
.....

Le bilinguisme *équilibré/ dominant* :

.....
.....
.....
.....

Le bilinguisme *coordonné/ composé* :

.....
.....
.....
.....

Le bilinguisme *additif / soustractif* :

.....
.....
.....
.....

➤ *Les exemples fournis doivent relever du contexte algérien.*

III. Chapitre 03 : L'analyse des erreurs

1. Aperçu historique
2. L'erreur et la faute
3. Types des erreurs linguistiques
4. Les étapes d'une analyse des erreurs linguistiques

1. Aperçu historique

Apparue vers les années 1960 à partir le générativisme de CHOMSKY (1960) et le constructivisme de PIAGET (1964) et grâce notamment aux travaux de CORDER, de PORQUIER et de NOYAU, l'analyse des erreurs, comme approche, est envisagée comme une rupture épistémologique dans le domaine de la didactique des langues étrangères. Le recours à une telle approche se justifiait, selon BESSE & PORQUIER, par : *[...] l'impossibilité ou la difficulté d'analyses contrastives dans le cas de langues maternelles non-décrrites ou inconnues des enseignants et des chercheurs, et dans le cas de publics plurilingues comme par exemple dans de nombreux pays africains.* » (2009 : 206).

Envisagée sous un angle purement didactique, *l'analyse des erreurs consiste à tirer profit des erreurs commises par les apprenants afin de pouvoir comprendre leur raisonnement et remédier à leurs lacunes.*

Selon VESLIN, la correction devient à ce niveau une sorte d'aide à apprendre à travers certaines activités. Ces dernières sont ainsi conçues à partir d'une bonne connaissance de ces erreurs et de l'expérience de l'enseignant (cité par ROBERT, 2008 : 83), ce qui permet de les classer et répertorier afin d'en élaborer la remédiation adéquate. En effet, grâce à cette approche les erreurs ne constituent plus cette infraction qui doit d'une manière ou d'une autre être punie, mais plutôt un outil au service de l'enseignement/ apprentissage des langues :

« *On est globalement passé d'une conception négative donnant lieu une sanction à une autre, où les erreurs se présentent plutôt comme des indices pour comprendre le processus d'apprentissage et comme témoins pour repérer les difficultés des élèves.* » (ASTOLFI, 1997 : couverture).

Dès lors, l'erreur est devenue un objet d'analyse qui permet de mettre la lumière sur les causes qui ont amené l'apprenant à transgresser une telle ou telle norme, un objet dans la mesure où elle est souvent porteuse de significations et d'informations. Ces dernières permettent, à partir d'un processus de classement et d'interprétation, de tirer une conclusion du niveau des apprenants, de leurs lacunes et de leurs besoins langagiers. Un processus que décrivent BESSE & PORQUIER de la manière suivante :

« Cette première génération d'analyse d'erreurs débouchait en fait sur des inventaires d'erreurs (phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques), classées selon des typologies diverses (erreur relative/absolue ; par addition/omission/remplacement ; sur le genre/le nombre, etc.), éventuellement agrémentées par des pourcentages statistiques permettant d'en apprécier les fréquences ; ceci à des fins d'enseignants : élaboration ou adaptation de méthodes, mise au point d'exercices, de technique de correction, de batteries de tests, etc. » (2009 : 2007).

2. L'erreur et la faute

Contrairement au langage ordinaire où l'on se sert des deux mots "*erreur*" et "*faute*" comme synonymes, dans le jargon didactique, ces deux notions désignent des réalités pédagogiques plus ou moins distinctes. Les *erreurs* désignent ainsi *tout ce qui marque un écart par rapport à la norme*, alors que la *faute*, elle, désigne un type d'*erreur résultant généralement de la fatigue, déconcentration, oubli, etc.* L'*erreur* se définit ainsi comme étant une : « *méconnaissance de la règle de fonctionnement (par exemple, accorder le pluriel de "cheval" en "chevals" lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier)* » (LARRUY : 120) et la *faute* comme : « *des erreurs de type (lapsus) inattention/fatigue que l'apprenant peut corriger (oubli des marques de pluriel, alors que le mécanisme est maîtrisé)* » (ibid.).

Dans cette perspective, BESSE & PORQUIER précisent que la distinction entre ces deux notions : « [...] renvoie approximativement à celle établie par la théorie chomskyenne entre compétence et performance. L'*erreur* relèverait de la compétence, la *faute* de la performance. Un apprenant ne peut donc corriger ses

erreurs, représentatives de sa grammaire intériorisée, mais peut en principe corriger ses fautes, imputables à des lapsus, de la fatigue ou à de diverses causes psychologiques [...] ». (2009 : 209).

A. Activité rédactionnelle

Je définis et je distingue :

L'erreur / la faute linguistiques

- *J'illustre ma réponse avec deux exemples pour chaque notion.*

3. Types des erreurs linguistiques

Deux types d'erreurs sont à distinguer :

3.1. *L'erreur intralinguale*

On qualifie par intralingual un type d'erreurs § qui a pour origine la langue à apprendre, c'est-à-dire la L2. Elle est généralement due à une *confusion* entre les règles de cette langue.

Exemple : Nous partissons en voyage. (Au lieu de "partons").*

Cette erreur est commise par analogie avec la conjugaison des verbes du 2^{ème} groupe, parce que le verbe "partir" se termine avec "ir" tout comme ceux du 2^{ème} groupe.

Ce type d'erreurs peut se manifester même chez des apprenants d'une L1, étant donné que leurs causes ne sont en aucune manière liées à une autre langue antérieurement acquise ou apprise, elles se rapportent plutôt au système de cette langue elle-même. Donc, parler d'erreurs intralinguales, c'est de mettre en évidence une certaine catégorie d'erreurs qui proviennent des obstacles rencontrés lors de l'apprentissage de la L2 sans aucune explication relative à la L1 de l'apprenant. Cette catégorie d'erreurs pourrait ainsi avoir pour explication la complexité de ses règles grammaticales, la généralisation d'une règle grammaticale sur des exceptions.

3.2. L'erreur interlinguale

On qualifie par interlingual un type d'erreurs qui, dans l'apprentissage d'une L2, tirent leurs origines de la L1 de l'apprenant. Ce type d'erreur a pour explication la confusion phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique des structures de la L2 et de celles de la L1. Cela donne lieu par conséquent à des transferts et à des formes linguistiques hybride le plus souvent erronées et fautives, désignées sous l'appellation d' "interférence linguistique". Ces dernières sont définies par WEINREICH comme étant :

« [...] un remaniement de deux structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocalisme ». (cité par CALVET, 1993 : 23).

Quant à DEBYSER, il définit l'interférence comme : « [...] un type particulier de faute que commet l'élève en apprenant une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de "déviations", de "glissements", de "transferts", de "parasites"... etc. » (1970 : 35).

Exemple : Un apprenant arabophone ne perçoit pas la différence entre les voyelles orales ([y], [u] ou [i]/ [Ø] ou [o]). Pour un élève, les deux phrase suivantes sont équivalentes : Un petit peu d'eau/ un petit pot* d'eau.

Remarque

Par ailleurs, les interférences linguistiques constituent l'une des sources principales des erreurs que commettent les apprenants, *elles résultent du recours systématique des apprenants à leurs L1 afin de bien produire en L2*, elles résultent aussi du contact de langues. Donc, les apprenants bilingues et plurilingues sont beaucoup plus sujets à commettre ce genre d'erreurs, *surtout quand il s'agit de langues structurellement non-apparentées* à l'instar du français (famille des langues indoeuropéennes) et de l'arabe et le tamazight (famille des langues chamito-sémitiques). Celles-ci présentent des caractéristiques morphosyntaxiques, lexico-sémantiques et phonétiko-phonologiques souvent distinctes.

4. Les étapes d'une analyse des erreurs linguistiques

Afin de procéder à l'analyse d'une erreur, cinq étapes sont à suivre :

A. *L'identification de l'erreur* : Analyser une production orale ou écrite, repérer les erreurs et faire la transcription phonétique quand il s'agit des expressions orales.

B. *Description de l'erreur* : elle s'effectue sur 5 niveaux :

- Phonétique : elle concerne la prononciation, il faut transcrire la production phonétiquement et tenter d'identifier la (s) langue (s) –source (s) des apprenants,
- Syntaxique : les problèmes des articles, des prépositions, les problèmes de répétitions, inversions, etc.
- Morphologique : problème de genre et de nombre.
- Lexical : problème des homonymes/ homophones. [sont/son] [et/est] [c'est/s'est] [ces/ses].
- Sémantique : l'utilisation d'un mot dans un sens qu'il n'a pas.

C. *L'explication de l'erreur* :

- Erreur commise par analogie à l'intérieur du système (partir conjugaison du 2ème groupe).
- Erreur commise par interférence (donnez la phrase ou l'élément dans la langue source qui a causé cette erreur).

D. *L'évaluation* : l'erreur est soit interlinguale (présence de deux systèmes) ou intralinguale (par rapport au même système)

E. *La correction et la remédiation* :

- corriger l'erreur.
- Remédier : faire éviter l'erreur

A.Exercice

➤ Analysez les erreurs commises dans les énoncés ci-dessous (l'apprenant est arabophone, inscrit en 3^{ème} année secondaire).

- ❖ La chemise de mon frère à la couleur noire.
- ❖ Il m'inquiète sur son avenir.
- ❖ J'ai les cheveux grands
- ❖ Je suis souvent déçu quant je fais confiance à personne.
- ❖ J'ai emprunté de lui beaucoup de choses.
- ❖ Dans notre famille, nous ne parlons pas avec cette manière
- ❖ Je suis désolé, j'ai oublié mes devoirs dans la maison
- ❖ Elle a même des livres qui parlent sur les catastrophes naturelles.
- ❖ Je peux pas rester tout seul à la maison car je suis petit.
- ❖ Si vous avez besoin de mon aide, faites-moi savoir s'il vous plaît.
- ❖ Ses chaussures, il les a acheté avec un prix élevé.
- ❖ Le temps est parti, dépêche-toi.
- ❖ Mon prof a une jolie montre qui ne travaille pas.
- ❖ J'espère que tu as bu tes médicaments
- ❖ Elle est même pas assistée dans la cérémonie.
- ❖ Je suis désolé, nous sommes terminés.
- ❖ Est-ce que ton frère est déjà allé à la France ?
- ❖ Ce week-end, je prendrai mes enfants à la piscine.

IV. Chapitre 04 : L'interférence linguistique et ses types

1. Définition de l'interférence linguistique
2. L'interlangue
3. Les types d'interférences linguistiques
4. Activités rédactionnelles

1. Définition de l'interférence linguistique

L'interférence linguistique est souvent assimilée à certaines erreurs qui, *dans l'apprentissage d'une L2, tirent leurs origines de la L1 de l'apprenant*. Ce type d'erreur, qui constitue un accident du bilinguisme et une conséquence du contact de langues, a pour explication *la confusion phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique des structures de la L2 et de celles de la L1*. Cela donne lieu par conséquent à des *transferts* et à des formes linguistiques hybrides, le plus souvent erronées et fautives, désignées aussi sous l'appellation d' "*erreur interlinguale*". Elle est ainsi définie comme :

- **WEINREICH** : « [...] *un remaniement de deux structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocalisme* ». (cité par CALVET, 1993 : 23).
- **DEBYSER** : « [...] *un type particulier de faute que commet l'élève en apprenant une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de "déviations", de "glissements", de "transferts", de "parasites"...etc.* » (1970 : 35).
- **MACKEY** : « *l'interférence est l'emploi, lorsqu'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue.* »
- **DUBOIS** : « *il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus à des interférences. Mais l'interférence*

reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou intégrés dans la langue A. »

Par ailleurs, les interférences linguistiques constituent l'une des sources principales des erreurs que commettent les apprenants, *elles résultent du recours stratégique des apprenants à leurs L1 afin de pouvoir produire dans la L2*. Elles résultent aussi du *contact des langues*. Donc, les apprenants bilingues et plurilingues sont beaucoup plus sujets à commettre ce genre d'erreurs, *surtout quand il s'agit de langues structurellement non-apparentées* à l'instar du français (famille des langues indoeuropéennes) et de l'arabe et le tamazight (famille des langues chamito-sémitiques). Celles-ci présentent des caractéristiques morphosyntaxiques, lexico-sémantiques et phonéticos-phonologiques souvent distinctes.

En effet, ce type d'erreurs peut se manifester sur tous les plans linguistiques et toucher à toutes les structures de la langue :

« *Elles peuvent également affecter les marques grammaticales, la morphologie, la structure de l'énoncé ou l'ordre des mots [...] Elles peuvent enfin entraîner le choix de mots impropre, par suite de mauvaises analogies sémantiques* » (MARTINET, 1960 : 169-170).

Complément

La notion d'interférence linguistique peut également être définie de trois manières, selon le domaine de recherche :

➤ ***D'un point de vue psychologique :***

Elle peut être considérée comme étant une contamination de comportements. Ainsi, le petit glossaire terminologique M.L.A. (Modern Language Association) définit l'interférence comme étant : « « *l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude* »» (DEBYSER, 1970 : 34). Une telle définition s'inscrit dans le domaine de la psychologie appliquée.

➤ **D'un point de vue linguistique :**

L'interférence est définie comme : « *un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues* » (ibid.). Les spécialistes en bilinguisme, à l'instar de WEINREICH, se sont consacrés à l'étude des interférences. Parmi les définitions fournies par ce linguiste, nous citons la suivante : « [...] *un remaniement de deux structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocalisme* ». (Cité par CALVET, 1993 : 23).

➤ **D'un point de vue de la pédagogie des langues vivantes :**

L'interférence linguistique est définie comme : « ...*un type particulier de faute que commet l'élève en apprenant une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de "déviations", de "glissements", de "transferts", de "parasites"...etc.* » (DEBYSER, 1970). Les enseignants de langues reconnaissent l'introduction d'un élément "A" de la L1 dans la langue étrangère étudiée L2.

Le degré de proximité structurelle entre la L1 et la L2 de l'apprenant pourrait constituer un facteur pratique dans la distinction des transferts négatifs de ceux positifs. Un apprenant anglophone commettrait ainsi moins d'interférences en apprenant le français qu'un apprenant arabophone ou berbérophone. La possibilité de tomber dans le piège d'interférence serait sans doute beaucoup plus flagrante chez ces derniers vu le considérable contraste structurel que présente leurs L1 (famille des langues chamito-sémitiques) par rapport à la langue française (famille des langues indo-européennes). A ce sujet, BESSE & PORQUIER pensent que :

« [...] *le même processus de transfert peut donner lieu selon les cas à réussite ou à erreur, selon les critères externes adoptés. Par ailleurs, plusieurs processus peuvent se combiner ou s'enchaîner pour aboutir à la production d'énoncés en langue étrangère, corrects ou non, sans qu'il soit possible de démêler la part et l'effet respectif de transferts positifs et négatifs.* » (1984: 202).

Exemples

Enoncés	Détails explicatifs
Vient la pluie Sonne le téléphone	Interférence syntaxique où la structure de la phrase française est organisée selon celle de la langue italienne (viene la pioggia / suona il telefono)
La ministère/ une Etat/ Le lune / La soleil	Confusion entre les genres des mots (le locuteur est un arabophone qui s'exprime en français)
Il grimpe l'arbre	Interférence d'arabophone. Phrase correcte : il grimpe sur l'arbre. Le verbe « grimper » en français est transitif indirect alors qu'en arabe, il est transitif direct
Ma femme a gagné petit	Français d'Afrique où « gagner » est employé avec un sens très large allant de « gagner » à « avoir », « posséder ». Le verbe « gagner » ici est utilisé selon le modèle de certaines langues africaines qui ne disposent que d'un verbe pour exprimer toutes ces nuances. La phrase dans la colonne de gauche signifie : ma femme a eu un enfant. Il s'agit d'une interférence lexicale

Quelques exemples de l'interférence linguistique

A retenir :

- L'interférence est un *transfert linguistique*.
- Elle est considérée comme *accident de bi/plurilinguisme*.
- Elle est *inconsciente* et assimilée à une erreur.
- Elle est considérée comme un *écart* ou une *déviation* par rapport aux *règles des langues en contact*.
- Elle se manifeste le plus souvent dans la L2 et rarement dans la L1 de l'apprenant.
- Elle se manifeste chez l'apprenant ayant une maîtrise limitée de la L2.

A. Activité rédactionnelle

- Proposez des exemples d'interférences linguistiques et discutez leurs origines dans la langue maternelle de l'apprenant.

Interférences		Type	Origine	Explication
1				
2				

3				
4				

B. Activité rédactionnelle

Rédigez le compte-rendu objectif de l'article : « *La linguistique contrastive et les interférences* » de Francis DEBYSER.

Référence bibliographique : DEBYSER Francis. La linguistique contrastive et les interférences. In: Langue française. N°8, 1970. pp. 31-61. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1970_num_8_1_5527

2. L'interlangue

Dans un enseignement/ apprentissage d'une L2, il va sans dire que l'erreur est parmi les phases importantes par lesquelles l'apprenant doit inévitablement passer avant d'atteindre le stade de l'expression juste. Dans le cas des apprenants disposant déjà d'une langue (ou plusieurs) acquise ou apprise (Ex : langue maternelle), cette phase se caractérise souvent par l'apparition, chez l'apprenant non-natif de la L2, d'une *variété de langue* qui lui est propre et qui résulte du rapprochement stratégique des structures de la L1 et de celle de la L2 pour donner naissance à ce qu'on appelle communément l'*interlangue*.

«l'interlangue est la variété de langue d'un bilingue non encore équilibré, mais c'est aussi une structure comparable à celle que les générativistes postulent pour l'acquisition de la langue laternelle (LAD - Language Acquisition Device)».

Selinker

On retiendra surtout que l'apprenant identifie certaines structures de la langue cible comme identiques à celles de la langue maternelle et qu'il en déduit des stratégies d'apprentissage appropriées: c'est-à-dire qu'il se construit une sorte de **grammaire provisoire**.

Activité

Désigné aussi sous le nom de *compétence transitoire* (CODER, 1967), *système approximatif* (NEMSER, 1971), *système intermédiaire* (PORQUIER, 1977) ou encore de *système approché* (NOYAU, 1976), la notion d'interlangue, issu de l'anglais " interlanguage ", est attestée pour la première fois dans les travaux de SELINKER (1967) et définie par comme : CUQ :

« [...] la nature et la structure spécifique du système d'une langue cible intériorisée par un apprenant à un stade donné. Ce stade est caractérisé par des traits de la langue cible et de traits de la langue source (langue maternelle ou autres langues acquise postérieurement ou simultanément. [...] il s'agit en effet d'un système en soi, doté de sa structure propre et qui ne peut être décrit que comme tel. » (2003 : 139-140)

En effet, chaque apprenant a eu à un moment donné de son apprentissage d'une L2 son propre interlangue. Il s'agit d'un *système linguistique hybride et hétérogène qu'il développe systématiquement au cours de son apprentissage en incorporant des structures de la L1 et d'autres de la L2.*

L'interlangue d'un apprenant est donc en *permanente métamorphose* puisqu'il dépend du *développement de ses compétences* et se traduit parfois par un ensemble d'erreurs qui disparaissent dans un stade plus avancé de son apprentissage. C'est un état intermédiaire ou plutôt un « *ensemble de systèmes intermédiaires successifs* », qui constamment en restructuration tout au long du processus de l'apprentissage d'une L02. L'interlangue reflète ainsi toutes les « *hypothèses que l'apprenant émet quant au fonctionnement du système à acquérir* » (Lepetit, 1992: 14), et est par conséquent sensible à l'input – toute production de la L2 à laquelle il est exposé.

Les erreurs commises à ce stade sont ainsi dues dans la plus part des cas à un transfert des structures de L1 vers la L2, un transfert qui ne se fait pas avec succès dans le cas des langues structurellement différenciées.

A noter que l'acquisition de la forme et du sens et leur mise en relation chez l'apprenant se fait presque simultanément, un processus que BROWN & PAYNE

(1994) décrive à travers les notions "Connaissance active/ passive" et "Etape associative", illustrées dans la figure ci-dessus.

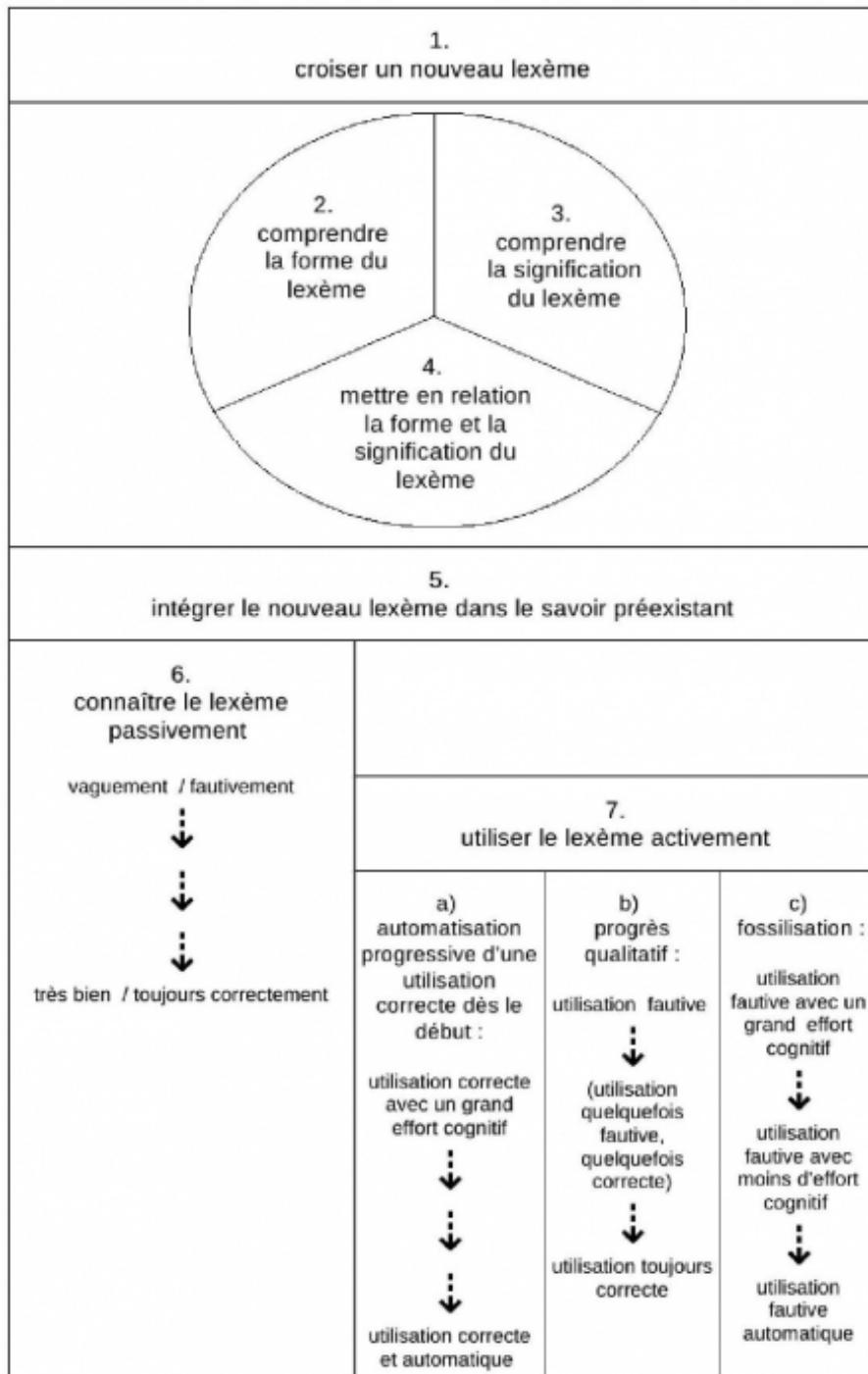


Schéma des étapes d'apprentissage du vocabulaire intégrant les concepts de l'apprentissage selon la psychologie cognitive et selon la théorie de l'interlangue

DUQUETTE & TREVILLE (1996) explique qu'entre l'acquisition d'un mot se fait, de la première utilisation à la mémorisation, par des étapes intermédiaires

qu'il désigne sous la notion de "Continuum" entre la connaissance passive et la connaissance active. A ce sujet, il écrit que :

« L'aptitude à mémoriser et à produire un lexème de façon appropriée se développe graduellement allant de la reconnaissance vague à la reconnaissance juste et de la définition vague à la définition juste. On peut donc dire que le 'dictionnaire' de l'apprenant est une construction instable qui se développe au long d'un continuum entre l'aptitude à reconnaître un mot qu'on entend ou qu'on lit (l'aptitude à lui donner un sens) et l'aptitude à l'activer automatiquement pour le produire oralement ou par écrit » (1996 : 57).

Complément

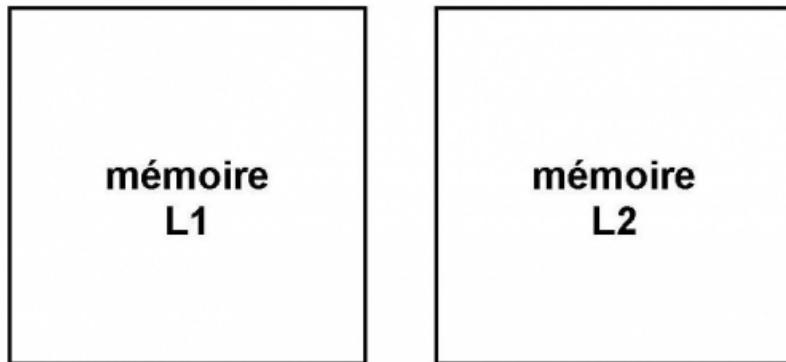
La question à poser à ce niveau est comment un apprenant arrive à mettre en relation deux unités lexicales par exemple à appartenant à deux langues différentes? Pour répondre à cette question, il faut savoir d'abord que les unités linguistiques acquises ou apprises sont stockées dans ce qu'on appelle « *le lexique mentale* ». Maintenant, il reste à savoir comment les unités de deux langues différentes sont stockées et comment peut-on établir une relation entre le sens et la forme de chacune.

A ce niveau, trois principales hypothèses sont à évoquer :

- Les deux langues se trouvent dans la même mémoire :



- Chaque langue a sa propre mémoire :



- Il existe une mémoire respective pour chaque langue et une mémoire commune à toutes les langues :



❖ Plus d'information sur : <https://books.openedition.org/iup/1153>

3. Les types d'interférences linguistiques

Cinq types d'interférences sont à distinguer :

3.1. L'interférence phonétique

Rappel : La phonétique est une branche de la linguistique qui étudie les propriétés physiques (articulatoires, acoustiques,...) des sons articulés du langage humain. Elle s'intéresse aux sons eux-mêmes, indépendamment de leur fonctionnement les uns avec les autres.

On parle d'interférence phonétique lorsqu'un apprenant emploie dans son apprentissage de la L2 des phonèmes et des traits phonétiques appartenant à sa L1. A ce sujet, HAMERS écrit que : « *il y a interférence phonétique lorsqu'un bilingue*

utilise dans la langue active des sons de l'autre langue; elle est très fréquentes chez les apprenants de la langue seconde. » (1997 : 178). DWEIK quant à lui, il note que :

« L'interférence phonologique survient quand l'apprenant d'une langue seconde identifie un phonème de la langue cible par l'intermédiaire d'un phonème de la langue maternelle ; les deux phonèmes seront dès lors reconnus et réalisés comme étant absolument identiques » (Cité par HASANAT, 2007 : 122).

Exemple : Prononcer « *Bédagogie** » au lieu de « *Pédagogie* » par interférence à l'arabe standard qui ne possède pas le phonème /p/ dans la langue arabe.

Un arabophone ne perçoit pas la différence entre les voyelles orales ([y] et [u] ou bien entre [i]/ [Ø] et [o]). Un apprenant arabophone ne pourrait distinguer la différence entre les deux énoncés suivants : Un peu* d'eau/ un pot* d'eau.

3.2. L'interférence morphologique

Rappel : La morphologie est une discipline de la linguistique qui s'attache à décrire les unités morphologiques de la langue, appelées morphèmes, qui renvoient aux plus petites unités de signification de la langue.

On parle d'interférences morphologiques ou grammaticales lorsque l'apprenant utilise dans la L2 certaines structures grammaticales appartenant à sa L1. Ce type d'interférence se rapporte essentiellement au genre et au nombre des unités linguistiques.

Exemple :

- « La* bouton de ma veste » *au lieu de* : (Le bouton est féminin en kabyle)
- « Une* grande appartement » *au lieu de* : (Un appartement est féminin en arabe)

3.3. L'interférence syntaxique

Rappel : Selon le dictionnaire des sciences du langage de DUBOIS, la syntaxe serait : « *la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles se combinent en phrase les unités significatives* » (1994 : 468). Elle peut également être considérée comme : « *l'étude des règles de combinaison des mots dans les phrases* » (MOESCHLER & AUCHLIN, 1997 :

32). La syntaxe est alors une discipline des sciences du langage qui s'intéresse à l'étude et la description de l'ordre et de la combinaison des mots au sein de la phrase et des règles régissant cet ordre et cette combinaison.

D'un point de vue syntaxique, l'interférence linguistique suppose que l'on emploi, dans l'apprentissage d'une L2, certaines structures et formes caractéristiques de la L1. Ce type d'interférences est :

« [...] plus généralement qualifiées de transferts grammaticaux, de telles interférences se produisent lorsque des modalités d'ordre, d'accord, de sélection ou de modification automatique propres à une langue sont appliquées à des segments d'une autre langue. » (JONIN & DELHAY, 1998 : 49).

Alors, ce types d'interférence englobe tous les aspects de la syntaxe, l'ordre des unités linguistiques, les temps, l'usage des pronoms, des prépositions, des articles, etc. dans la langue arabe par exemple, un énoncé obéissant à la syntaxe : S + V + C (يلعب عمر الكورة) [?omaRjal?abubilkuRa] peut normalement être reformulé comme suit : V + S + C (عمر يلعب الكورة) [jal?abu?omaRbilkuRa], ce qui n'est absolument pas le cas dans la langue française. Il en va de même avec l'usage des prépositions, certains verbes qui s'introduisent avec une préposition dans la langue française n'ont pas vraiment besoin d'une préposition pour introduire un complément dans la langue arabe et vice versa.

Exemple :

- Ordre = « Il apprend à son frère à lire* » *au lieu de* : « Il apprend à lire à son frère ». (Interférence à l'arabe).

- Dédoubllement = « Le livre que je l'ai* acheté » *au lieu de* : « Le livre que j'ai acheté ». (Interférence à l'arabe).

3.4. L'interférence lexicale

Rappel : La lexicologie, ou science des mots, est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue et leurs étymologies.

Une interférence est dite lexicale lorsque l'apprenant introduit inconsciemment des mots de la L1 dans la L2. Ce type d'interférence apparaît :

« *Lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans « L2. L'apprenant peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* » (VERMES & BOUTET, 1987 : 111)

Ou lorsque :

« *le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue* » (HAMERS, 1997 : 178).

Exemple :

- « *Faire* une opération* » Au lieu de : « *Subir une opération* ». (interférence à l'arabe).
- « *Faire* un accident* » Au lieu de : « *Avoir un accident* ». (Interférence à l'arabe).
- « *Je te dois* de l'argent* »* Au lieu de : « *Tu me dois de l'argent* ». (Interférence à l'arabe).

Remarque : Les faux-amis

Les faux-amis sont deux mots appartenant à deux langues différentes et qui présentent de grandes similitudes au niveau de la forme alors qu'ils ont des significations différentes.

Exemple :

« *Actually* » signifie « en fait », « en réalité », alors que « *Actuellement* » se dit en anglais currently ; Actually, there are so many migrants coming to Europe from African countries.

Voici une liste de quelques-uns des 'faux-amis'			
Mot anglais	sa traduction	à ne pas confondre avec	qui se dit
<i>ability</i>	aptitude	habileté	<i>skill</i>
<i>to achieve</i>	réaliser	achever	<i>to complete</i>
<i>bribe</i>	pot-de-vin	bribe	<i>bit</i>
<i>change</i>	monnaie	changer	<i>to change, to alter</i>
<i>check</i>	contrôle	chèque	<i>cheque</i>
<i>confidence</i>	confiance	confidence	<i>secret</i>
<i>crane</i>	grue	crâne	<i>skull</i>
<i>to cry</i>	pleurer	crier	<i>to shout</i>
<i>to deceive</i>	tromper, duper	décevoir	<i>to disappoint</i>
<i>to demand</i>	exiger	demander	<i>to ask</i>
<i>fabric</i>	tissu	fabrique	<i>factory</i>
<i>gentle</i>	aimable	gentil	<i>nice</i>
<i>grand</i>	grandiose	grand	<i>tall</i>
<i>habit</i>	habitude	habit	<i>clothes</i>
<i>hazard</i>	danger, risque	hasard	<i>chance</i>
<i>to hurt</i>	blesser, faire mal	heurter	<i>to hit</i>
<i>to injure</i>	blesser	injurier	<i>to insult</i>
<i>isolation</i>	isolement	isolation	<i>insulation</i>
<i>issue</i>	problème, question	issue	<i>exit</i>
<i>large</i>	grand	large	<i>wide</i>
<i>novel</i>	roman	nouvelle	<i>short-story</i>
<i>nurse</i>	infirmière	nurse (nounou)	<i>nanny</i>
<i>petrol</i>	essence	pétrole	<i>oil</i>
<i>photograph</i>	photographie	photographe	<i>photographer</i>
<i>phrase</i>	expression, locution	phrase	<i>sentence</i>
<i>physician</i>	médecin	physicien	<i>physicist</i>
<i>to pretend</i>	faire semblant	prétendre	<i>to claim</i>
<i>to prevent</i>	empêcher	prévenir	<i>to warn</i>
<i>queue</i>	file d'attente	queue (animal)	<i>tail</i>
<i>to rest</i>	se reposer	rester	<i>to stay</i>
<i>to resume</i>	reprendre (travail...)	résumer	<i>to sum up</i>
<i>to retire</i>	prendre sa retraite	retirer	<i>to withdraw</i>
<i>route</i>	itinéraire	route	<i>road</i>
<i>rude</i>	impoli, grossier	rude	<i>hard, rough</i>
<i>sensible</i>	raisonnable	sensible	<i>sensitive</i>
<i>socket</i>	prise (courant) douille	socquette	<i>sock</i>

Remarque : Le calque

Le calque est parfois considéré comme une forme d'interférence lexicale dans la mesure où il constitue une importation du signifié d'une unité lexicale de L1 et son application à un signifiant de L2. Selon DALBERNET(1963), le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre (...) Les calques peuvent être anciens et figés dans la langue ou plus récents, dus à l'expansion régulière du vocabulaire.

Cependant, il faut veiller à ce qu'ils soient distingués de par les différences sémantiques qu'ils présentent sur le plan terminologique. Le premier renvoie ainsi au fait d'employer volontairement dans la L2 une unité linguistique dont le signifié provient de la L1, il constitue un signe de développement des compétences du locuteur. Alors que l'interférence sémantique obéit à la même définition sauf que son emploi est, contrairement au premier, inconscient, c'est un signe d'insuffisance et de carence chez l'apprenant de la L2.

Exemples :

Enoncés (Structure de surface)	Langue (structure de surface)	Expression originelle	Langue (structure profonde)
Fin de semaine	Français canadien	Week-end	Anglais
Tomber en amour	Français canadien	To fall in love	//
J'ai changé de plan	Français	I changed my plan	//
Gratte-ciel	//	Skyscraper	//
Magasinage	Français canadien	Shopping	//
Lune de miel	Français	Honey moon	//
Aucune chance	//	No chance	//
Ce n'est pas ma tasse de thé	//	It's not my cup of tea	//
Marriage of convenience	Anglais	Mariage de convenance	Français
New wave	//	Nouvelle vague	//
Third world	//	Tiers monde	//
Mercado de pulgas	Portugais	Marché de puces	//
[madrabnalahdidkikensxu:n]	Arabe algérien	On n'a pas frappé le fer	//

3.5. L'interférence sémantique

Rappel : La sémantique, comme sous-branche, de linguistique renvoie, selon BUASSA, à « *la science des significations* » ou à « *des loi qui président à la transformation des sens* » (2011 : 13), autrement dit, à un type d'analyse linguistique s'intéressant en général au sens des unités linguistiques.

La notion d'interférence sémantique désigne : « *Tout emploi inapproprié d'une lexie L ayant comme cause des connaissances insuffisantes de ses propriétés sémantiques, Un emploi est jugé inapproprié s'il mène à l'agrammaticalité, mais aussi s'il résulte en une maladresse.* » (HAMEL & MILICEVIC, 2007). C'est-à-dire, *l'introduction, dans une réalisation langagière, d'un mot de la L2 dont le sens est transféré de la L1.*

Ce type d'interférence est généralement la conséquence de la traduction directe des mots de la L1 en L2, ce qui donne naissance à de nouvelles unités linguistiques hybrides résultant de la combinaison d'un signifié de L1 et d'un signifiant de la L2.

Exemple :

- « *J'ai coupé* la route* » Au lieu de : « *J'ai traversé la route* » (interférence à l'arabe).

A. Activité rédactionnelle

➤ *Je définis distingue et j'illustre :*

- ❖ L'interférence phonétique
-
.....

- ❖ L'interférence morphologique
-
.....

- ❖ L'interférence syntaxique
-
.....

❖ L'interférence *lexicale*

❖ L'interférence *sémantique*

- Je fournis des exemples relevant de mon contexte sociolinguistique

B.Exercice

- *J'analyse le texte, je repère les erreurs, je les identifie, je les classe et je corrige.*

Cher frère !

Je suis à Paris, je ne suis pas en forme, j'ai coupé la mer pour photographier le pain de mes enfants, c'est ça la galette, il faut la suivre la ou elle vas. Un jour, je me suis levé le matin de bon dieu, et j'ai déchiré la route pour aller à l'usine, j'ai trouvé le patronne, il me cherche tout les jours. Il a commencé à faire tomber les mots et comme tu connais ton frère il a le nez, le gaz est montés à la tête et le sang à bouilli. La police est arrivé, elle a tout nettoyé, il mon jeté dans le prison et j'ai frappé la soupe après des jours et des jours

Mon cher frère, je fait manger le bon dieu sur toi, ne dit rien à ma mère sinon tu lui feras tomber son cœur. Prend soin d'elle, elle est étrangère à cette histoire. J'ai acheté 7 bras de tissu pour ma sœur et une gandoura en velours ainsi que 03 tricou pour mon frère Rabah.

J'ai aussi acheté à ma sœur Warda une bouteille d'odeur qui tire l'esprit de la tête et mon frère Salim qui a le cœur blanc, je lui ai trouvé un travail. Dis à ma mère que j'ai envie de manger la danseuse au poulet et la viande sucrée et un cœur d'amande.

Passe le bonjour à ma sœur et dit à mon frère que je lui ai acheté un pantalon qui lui vient.

Ton frère.

Réponses :

Erreur	Types		Niveau				Explication	Correction	
	<i>intralinguale</i>	<i>interlinguale</i>	<i>Phonétique</i>	<i>morphologique</i>	<i>syntaxique</i>	<i>Lexicale</i>	<i>sémantique</i>		
.....	+			+			
.....		+					+

Activité rédactionnelle

- Voici une liste de concepts vus dans ce cours. Veuillez y apporter des définitions personnelles en illustrant vos réponses.

Bilinguisme	Erreur intralinguale
Contact de langues	Erreur
Erreur interlinguale	Faute
Interférence	Interlangue
Langue étrangère	Langue maternelle
Langue seconde	Plurilinguisme

Solutions des exercices

➤ Solution n°1

Toute langue non maternelle est une langue étrangère.

Vrai

Faux

Une langue seconde est une langue non maternelle. Cependant, elle n'est pas tout à fait étrangère. Elle n'est ni étrangère ni maternelle au locuteur qui la parle. Mais contrairement à langue étrangère, la langue seconde jouit d'un statut important sur le plan institutionnel, communicationnel, culturel...etc. du pays dans lequel elle est utilisée.

➤ Solution n°2

La langue maternelle désigne la première langue apprise par l'apprenant.

Oui

Non

La langue maternelle désigne la première langue qu'un enfant *acquiert* naturellement dès sa naissance sans l'intermédiaire de l'école. A ce niveau, on dit plutôt « *acquérir une langue* » et non pas « *apprendre une langue* ».

➤ Solution n°3

La langue maternelle est la langue :

De la mère

Du père

Autres

La LM ne constitue pas nécessairement la langue de la mère, mais aussi du père, du grand-père, de la nourrice, etc. (Il arrive qu'elle ne soit pas la seule et unique chez l'enfant).

➤ Solution n°4

On parle de bilinguisme *composé* lorsque *les univers culturels ou les référents des deux langues maîtrisées sont distincts*

Vrai

Faux

Il s'agit plutôt du bilinguisme coordonné

➤ Solution n°5

	Algérien vivant en Algérie	Algérien vivant en France	Fils d'un ambassadeur Chinois installé en France	Fille d'un immigrant algérien marié à une espagnole et installé en France
<i>Langue maternelle</i>	arabe dialectal Kabyle	arabe dialectal dialectes berbères	Chinois (éventuellement dialectal)	arabe dialectal/ dialectes berbères/ espagnol
<i>Langue seconde</i>	Français	Français (éventuellement l'anglais)	Français (éventuellement l'anglais)	Français Anglais
<i>Langue officielle</i>	arabe tamazight (berbère)	Français	Français	Français

➤ Solution n°6

Le bilinguisme est dit *équilibré* lorsque *les deux langues en question sont valorisées par le locuteur*

Vrai

Faux

Dans ce cas, Il s'agit plutôt du bilinguisme additif. Lorsque *les deux langues en question sont valorisées par le locuteur* et qu'elles jouissent d'un *statut de prestige* sur le plan représentationnel, on parle de bilinguisme *additif*. Ce type de bilinguisme se rencontre généralement souvent lorsque ces deux langues sont valorisées dans l'entourage socioculturel du locuteur.

➤ Solution n°7

Dans le cas d'un Algérien qui maîtrise l'arabe standard et le Français. le bilinguisme est dit *Additif, équilibré, coordonné et scolaire*.

Vrai

Faux

Additif, dominant (l'arabe est la langue la plus maîtrisée généralement) composé, et scolaire (généralement)

➤ Solution n°8

Allophone

Un allophone est une personne qui, dans un territoire donné, a pour première langue une autre langue que la ou les langues officielles. Autrement dit, une personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve.

Alternance codique

Ou alternance de langues, alternances codique, mélange de langues, mélange codique (Boyd, Anderson et Thornell, 1991), bouée trancodique, structures mixtes (Canut, 2002). Cette notion peut se définir comme une des caractéristiques du comportement des bilingues qui « exploitent les ressources des langues qu'ils maîtrisent de diverses manières, pour des buts sociaux et stylistiques, et accomplissent cela en passant d'une langue à l'autre, ou en les mélangeant de différentes manières » (Winford, 2003 : 101).

Bilinguisme

Le bilinguisme comme phénomène renvoie à la situation d'un locuteur ou d'une communauté qui maîtrise une autre langue que la langue maternelle.

Diglossie

Le terme de "diglossie" est un néologisme, qui signifie "bilinguisme" en langue grecque avant d'être utilisé par le linguiste William Marçais en 1930 dans sa "Diglossie arabe". Selon lui, la situation diglossique est généralement une situation

conflictuelle car ce phénomène se rencontre lorsque les langues en contact ont des fonctions différentes, par exemple une langue “formelle” et une langue “privée” qui causent l’apparition de variétés “hautes” et “basses” de la langue.

Erreur interlinguale

On qualifie par interlingual un type d’erreurs qui, dans l’apprentissage d’une L2, tirent leurs origines de la L1 de l’apprenant. Ce type d’erreur a pour explication la confusion phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique des structures de la L2 et de celles de la L1. Cela donne lieu ipso facto à des transferts et à des formes linguistiques hybride le plus souvent erronées et fautives, désignées sous l’appellation d’ “interférence linguistique”

Erreur intralinguale

On qualifie par intralingual un type d’erreurs *qui a pour origine la langue à apprendre, c'est-à-dire la L2*. Elle est généralement due à une *confusion* entre les règles de cette langue.

Faux-amis

Les faux-amis sont deux mots appartenant à deux langues différentes et qui présentent de grandes similitudes au niveau de la forme alors qu’ils ont des significations différentes.

Interférence linguistique

L’interférence linguistique est souvent assimilée à un certaines erreurs qui, dans l’apprentissage d’une L2, tirent leurs origines de la L1 de l’apprenant. Ce type d’erreur, entraîné par le contact des langues, a pour explication la confusion phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique des structures de la L2 et de celles de la L1. Cela donne lieu par conséquent à des transferts et à des formes linguistiques hybrides le plus souvent erronées et fautives.

Interlangue

Il s’agit d’un système linguistique hybride et hétérogène que l’apprenant développe systématiquement au cours de son apprentissage en incorporant des structures de la L1 et d’autres de la L2. L’interlangue d’un apprenant est donc en

permanente métamorphose puisqu'il dépend du développement de ses compétences et se traduit parfois par un ensemble d'erreurs qui disparaissent dans un stade plus avancé de son apprentissage.

Langue véhiculaire

Une langue ou un dialecte servant systématiquement de moyen de communication entre des populations de langues ou dialectes maternels différents.

Plurilinguisme

Le plurilinguisme comme phénomène renvoie à la situation d'un locuteur ou d'une communauté qui maîtrise plusieurs langues.

Abréviations

FLE : Français Langue Étrangère

LC : Linguistique Contrastive

FLM : Français langue maternelle

FLS : Français langue seconde

L1 : Première Langue

L2 : Deuxième langue à apprendre

LE : Langue Étrangère

LS : Langue Seconde

LM : Langue Maternelle

Références bibliographiques

Ouvrages et livres

- ASTOLFI, J-P., 1997, L'erreur, un outil pour enseigner. Paris : ESF.
- BESSE, H. & PORQUER, R., 2009, Grammaire et didactique de langue. Paris : Didier.
- BROWN, M. & PAYNE, D., 1994, Designing Educational Project and Program Evaluations: A Practical Overview Based on Research and Experience, Springer Science & Business Media.
- CALVET, L-J. (1993). La sociolinguistique. Paris : PUF. (Coll. « Que sais-je ? »).
- CHELLI A., 2012, Manuel didactico-pédagogique d'initiation à la langue berbère de Kabylie, France : Fditions Publibook.
- CHISS, J-L., 2016, De la pédagogie du français à la didactique des langues : les disciplines, la linguistique et l'histoire. France : L'édition de l'école polytechnique.
- CUQ, J-P., 1996, Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère. Paris : Didier.
- CUQ, J-P., 2003, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris : CLE International.
- DEFAYS, J-M. & DELTOUR, S., 2003, Le français langue étrangère et seconde : enseignement et apprentissage. Bruxelles : Mardaga.
- DUBOIS, J. & GIACOMO, M. & GUESPIN, L. & MARCELLESI, & Ch. MARCELLESI, J-B. & MEVEL, J-P. (1999). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse.

- FREI, H., 1929, La grammaire de fautes : introduction à la linguistique fonctionnelle, assimilation et différenciation, brièveté et invariabilité, expressivité. Genève : Slatkine Reprints.
- FRIES, CHARLES C. 1945. Teaching and learning English as a foreign language. Ann Arbor, Michigan: University of Michigan Press.
- GEORGES L. & BERNARD P., 2003, Etre bilingue, Bern, Peter lang SA, Editions scientifiques européennes.
- JONIN, C. & DELHAY, C. (1998). Introduction à la méthodologie en linguistique, application au français contemporain. France : Presse universitaire de Strasbourg.
- JOSIANE F. H. & BLANC M., 1983, Bilingualité et bilinguisme, Bruxelles : Mardaga,
- LARRUY, M-M. (2003). L'interprétation de l'erreur. Paris : Clé International.
- LEPESTIT, D., 1992, Intonation française, enseignement et apprentissage. Toronto: Canadian Scholar's Press.
- MACKEY W., 1976, bilinguisme et contacte des langues, Klincksieck, Paris
- MACKEY, W. F., 1997, Sociolinguistique, concepts de base. *in* MOREAU M-L. (éd), 1997, Madraga, Liège.
- MARTINET, A., 1960, Eléments de linguistique générale. Paris : Armand Colin.
- MARTINEZ, P., 1996, La didactique des langues étrangères. France : PUF.
- MOREAU M-L., 1997, Sociolinguistique. Concept de base, Madraga, Liège
- TREVILLE M-C. & DUQUETTE, L., 1996, Enseigner le vocabulaire en classe de langue. (Autoformation.), Paris: Hachette.

- VERMES G. & BOUTET J., 1987, France, Pays multilingue, Tome 2, L'Harmattan, Paris

Articles de revue

- Meillet. *La méthode comparative en linguistique historique*. In: *Journal des savants*, Juin 1926. pp. 279-280. Disponible sur : www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1926_num_6_1_5684_t1_0279_0000_2
- BOUBAKOUR Samira, 2008, "Etudier le français... quelle histoire !", Le Français en Afrique (revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique), N° 23, PP. 51-68.
- CALVETTI F., 1991, « le bilinguisme à l'école primaire » in Enfance, tome 44 N° 4, pp. 329-33 disponible sur : https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1991_num_44_4_1988
- CODER, S.P., 1967, « The significance of learner's errors. Language Teaching », IRAL-International Review of Applied Linguistics », Vol 5, 161-170.
- DALGADALGALIAN G., 2000, Enfances plurilingues: témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue, L'Harmattan, Paris, LIAN G., 2000, Enfances plurilingues: témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue, L'Harmattan, Paris,
- DEBYSER F., 1970, « La linguistique contrastive et les interférences ». In: Langue française. N°8. pp. 31-61. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1970_num_8_1_5527
- Debysen Francis. La linguistique contrastive et les interférences. In: Langue française. N°8, 1970. pp. 31-61. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1970_num_8_1_5527
- FRIJHOFF W., 2009, « COMENIUS (Jan Amos), Novissima linguarum methodus. La toute nouvelle méthode des langues », (Der.) G. Bibeau, J. Caravolas et C. Le Brun-Gouanvic, Genève/Paris : Librairie Droz, 2005. PP.

485-506, Coll. « Langue et cultures », 37). Disponible sur :
<https://journals.openedition.org/histoire-education/1738>

- HASANAT M., 2007, « acquisition d'une langue seconde : les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues arabes-français/français-arabe » in Synergie monde arabe, N°4, P. 212
- KHATRA S., 2013, « JE PARLE DU FRANÇAISE, OÙ ? », Interlangue française d'un germanophone. Étude longitudinale du lexique, innsbruck university press. Disponible sur : <https://books.openedition.org/iup/1153>
- LAMY, A. (1976). Pédagogie de la faute ou de l'acceptabilité. ÉLA, N°22, 118-127.
- MARCHAND, F., 1989, « Français langue maternelle et français langue étrangère : facteurs de différenciation et proximités ». Langue française, vol 82, N°01, 67-81. Consulté le 26/12/2015. Disponible sur :
http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1989_num_82_1_6382
- MEILLET, A., 1925, La Méthode comparative en linguistique historique. Oslo: H. Aschehoug & Co.
- NEMSER, W., 1971, « Approximative Systems of foreign language learners ». IRAL, Vol 09, 115-123.
- NOYAU, C. (1976). « Les « français approchés » des travailleurs migrants : un nouveau champ de recherche », Langue française, N°29, 45-60.
- OLCA (par le Professeur Gilbert DALGALIAN) – L'éducation bilingue précoce : pour quoi faire ? association pour le bilinguisme à Obernai. Disponible sur :
<http://www.kinderlaterne.com/index.php/le-bilinguisme/quest-ce-que-le-bilinguisme-precoce/>
- OPILLARD T., 2006, « Bilinguismes, compétences et outils informatiques », Les actes de lecture, n°94, Juin [en ligne] :
www.lecture.org/ressources/bilinguisme/page80.PDF.

- PORQUIER, R., 1977, L'analyse des erreurs : problèmes et perspectives », Etudes de linguistique appliquée, N°25, 23-43.
- PUREN, Ch., 1994, La didactique des langues étrangère à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme. Paris : CRÉDIF-Didier. Disponible sur : <http://www.christianpuren.com/mes-travaux/1994e/>
- REZZOUG, D., De Plaën, S., Bensekhar-Bennabi, M., & Moro, M. R., 2007, « Bilinguisme chez les enfants de migrants, mythes et réalités ». Le Français aujourd'hui, N° 158, PP. 58-65. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2007-3-page-58.htm>
- ROTAETXE K. Linguistique théorique - linguistique appliquée - enseignement du basque. Disponible sur : <http://www.euskaltzaindia.fr/dok/ikerbilduma/53347.pdf>
- SCHNEUWLY, B. & BRONCKART, J-P., 1991, La didactique du français langue maternelle : l'émergence d'une utopie indispensable, Bildungsforschung und Bildungspraxis, Vol.13, 08-26. Disponible sur : <https://archiveouverte.unige.ch/unige:34129>
- SELINKER, L., 1969, « LANGUAGE TRANSFER IN LANGUAGE LEARNING », General Linguistics, Vol9, 67-92.
- TABOURET-KELLER A., 1969, « Plurilinguisme et interférences », dans La linguistique : guide alphabétique, Denoël.